

REPUBLIQUE TOGOLAISE
MINISTERE DE L'ECONOMIE RURALE
DIRECTION GENERALE DE L'ECONOMIE RURALE
PLANIFICATION RURALE

CONVENTION ORSTOM-PNUD

N° DE CONVENTION ORSTOM : 1409

N° DE CONVENTION LOCALE :

ORIGINE DU FINANCEMENT : PNUD

EXERCICE BUDGETAIRE : 1974

PARUTION DU RAPPORT : SEPT. 1974

ETUDE SOCIOLOGIQUE DANS LA REGION DE LA KARA

PROJET FAO / PNUD TOG. 74/001
PROGRAMME D'AMENAGEMENT
DANS LE NORD TOGO
— TRANCHE DE LA KARA —

OFFICE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE OUTRE-MER
CENTRE DE LOME

INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

INSTITUT POLYVALENT DES ETUDES ET RECHERCHES
DU MINISTERE DE L'ECONOMIE RURALE

ETUDE SOCIOLOGIQUE DANS LA REGION DE LA KARA
ENTREPRISE DANS LE CADRE DE LA PREPARATION
DU PROJET FAO/PNUD TOG 74/001
"NORD TOGO"

par

Monsieur Arthur OTHILY Sociologue ORSTOM

Avec la collaboration de :

Monsieur Innocent SOSSAH Sociologue INRS

et

Monsieur Georges KENKOU Sociologue IPREH

L O M E

Septembre 1974

S O M M A I R E

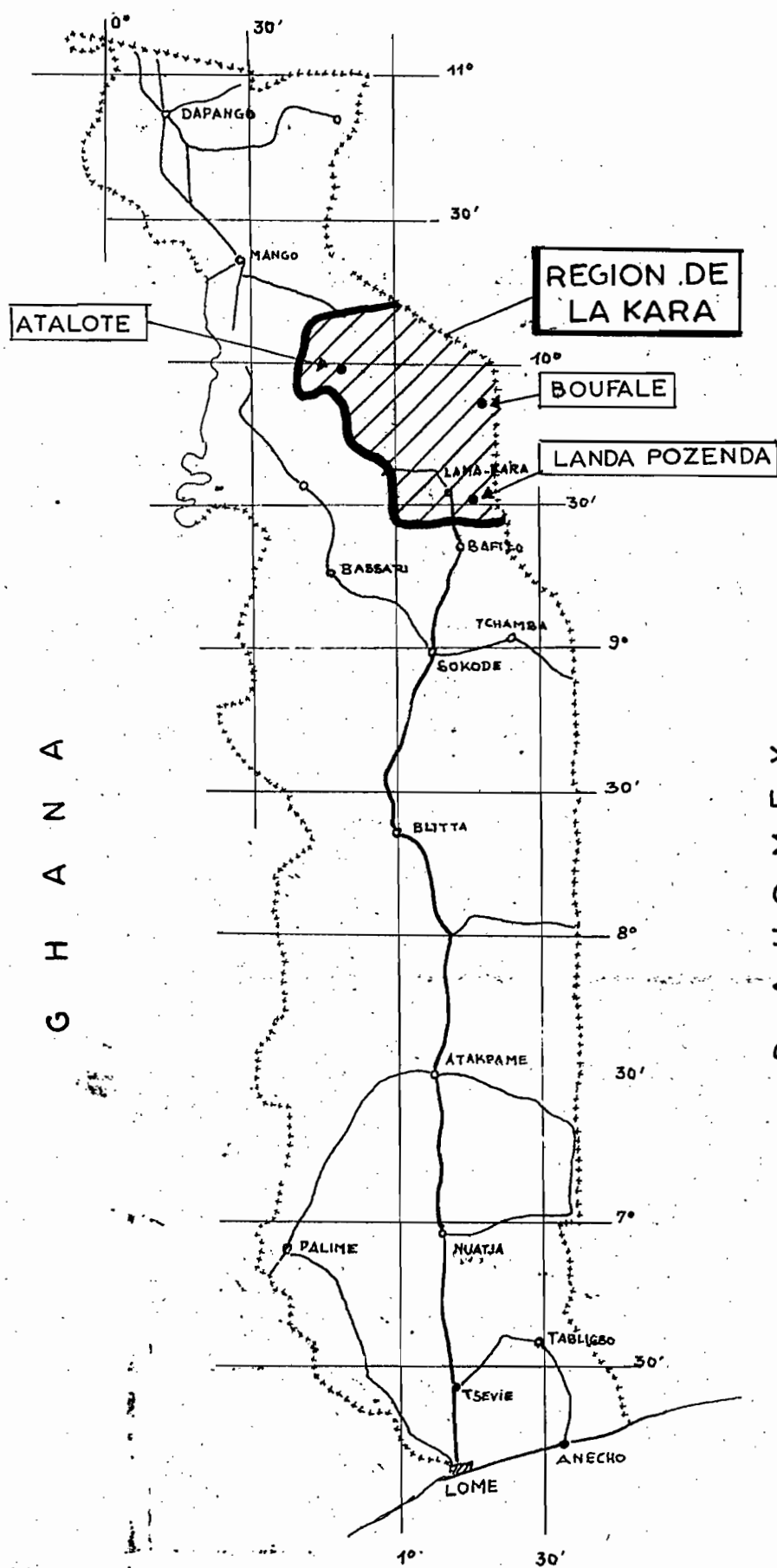
Pages

-	<u>INTRODUCTION</u>	1
I.	- <u>ETHNIE DES POPULATIONS VIVANT DANS LES ZONES ENVISAGEES</u>	4
I.1.	- Ethnies au sens strict	4
I.1.1.	- Lamba et Kabyè	4
I.1.1.1.	- Conflits pseudo ethniques	4
I.1.1.1.1.	- Le cas de Kpesside	5
I.1.1.1.2.	- Les avatars du projet FED	7
I.1.2.	- Lamba et Ngam-Ngam	8
I.1.3.	- Kabyè et Kotokoli	9
I.2.	- Les autres types de groupements considérés	10
I.2.1.	- Villages et quartiers	10
I.2.1.1.	- Village de Landa-Pozenda	11
I.2.1.2.	- Vallée de la Binah	13
I.2.2.	- Les associations de travail collectif	14
I.2.2.1	- La hara : en pays Kabyè	14
I.2.2.2.	- Le haro : en pays Lamba	15
I.2.3.	- Remarques	16
II.	- <u>OCCUPATION ACTUELLE DES TERRES</u>	20
II.1.	- Estimations à partir de la photographie aérienne de l'occupation du sol	20
II.2.	- Causes de la disponibilité relative des terres	25
II.2.1.	- En pays Kabyè	25
II.2.1.1.	- Zone de Landa - Pozenda	25
II.2.2.	- En pays Lamba	25
II.2.2.1.	- Facteurs sociologiques et culturels	25
II.2.2.2.	- Facteurs démographiques	26
III.	- <u>AUTORITES POUVANT DISPOSER DE CES TERRES</u>	26
III.1.	- En pays Kabyè	26
III.2.	- En pays Lamba	27

IV.	- <u>NATURE DU FAIRE - VALOIR</u>	30
V.	- <u>PROBLEMES FONCIERS PARTICULIERS</u>	30
VI.	- <u>CONDITIONS AUXQUELLES LES AYANTS DROIT DES TERRES</u> <u>ACCEPTERAIENT D'ACCUEILLIR DES MIGRANTS</u>	30
VI.1.	- Migrants et population en place appartiennent à la même ethnie	30
VI.2.	- Les migrants appartiennent à des ethnies différentes du groupe d'accueil	31
VII.	- <u>CONDITIONS AUXQUELLES LES VOLONTAIRES MIGRERAIENT</u> <u>DANS LES AIRES ENVISAGEES</u>	31
VII.1.	- Enquête en zones de départ sur les modalités de recrutement des volontaires	31
VII.2.	- Observation d'opérations antérieures	32
VII.2.1.	- Agbassa	32
VII.2.1.1.	- Agbassa - Bohou	32
VII.2.1.2.	- Agbassa - Piya	34
VII.2.2.	- Kpesside	35
VII.2.2.1.	- Kpesside groupe 1	35
VII.2.2.2.	- Kpesside groupe 2	36
VII.3.	- Desiderata des migrants éventuels	37
VII.3.1.	- Desiderata à court terme	37
VII.3.1. a	- L'habitation	38
VII.3.1. b	- L'alimentation	39
VII.3.1. c	- L'outillage et les semences	39
VII.3.1. d	- Les engrais	40
VII.3.1. e	- Les médicaments	40
VII.3.1. f	- L'eau	40
VII.3.2.	- Les desiderata à moyen et à long terme	42
VII.3.3.	- Les exigences concernant l'organisation du travail	42
VII. 4	- Motivations	42

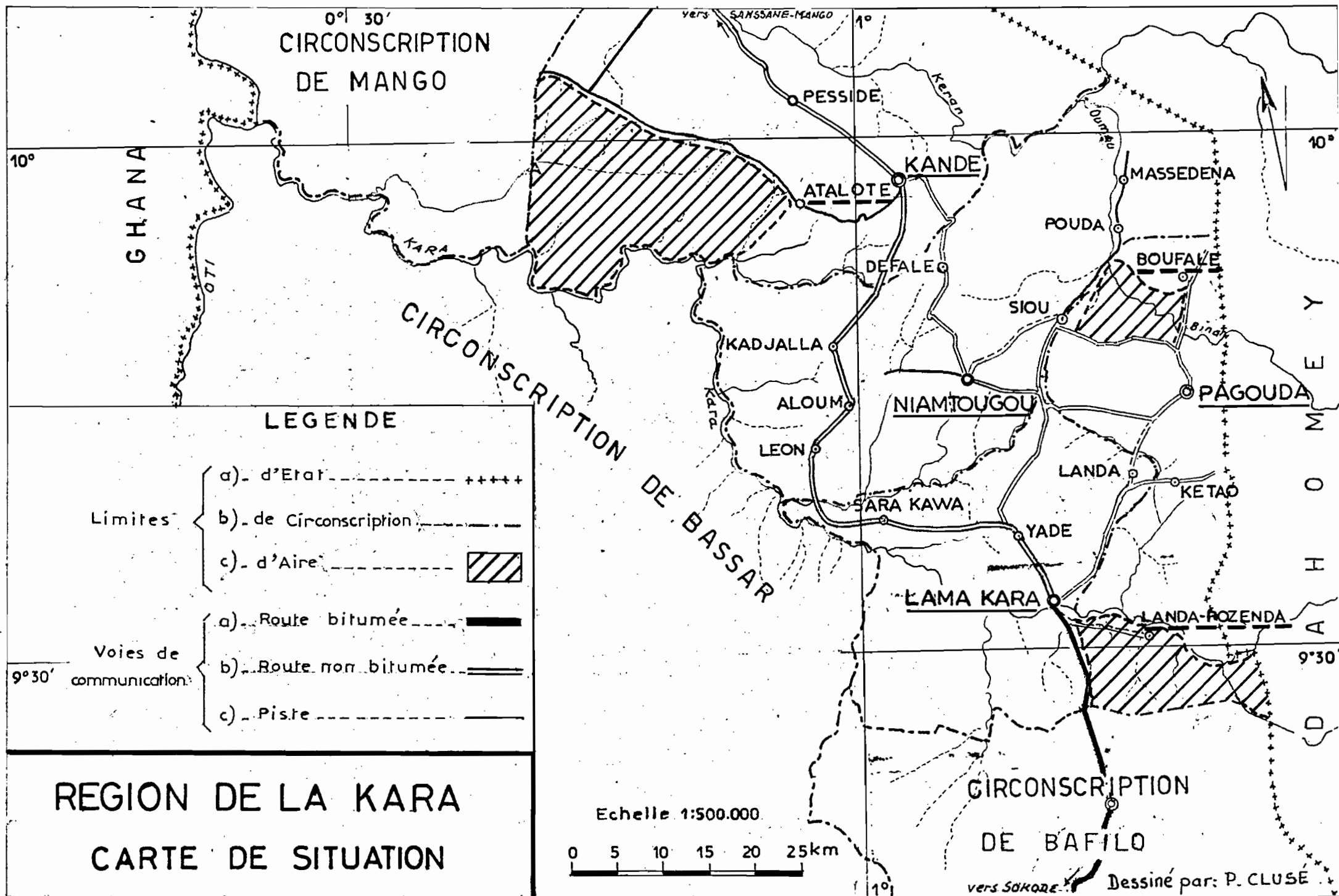
VIII.	- <u>FORCE DE TRAVAIL QU'ON PEUT ATTENDRE DES PARTICIPANTS</u>	43
IX.	- <u>IMPORTANCE ET ROLE DE LA FEMME DANS LES TRAVAUX AGRICOLES</u>	43
IX. a	- Participation au travail agricole	43
IX. b	- Attitude à l'égard du bétail	44
IX. c	- Rôle stabilisateur des femmes	44
X.	- <u>ATTITUDE DES MIGRANTS VIS-A-VIS DES TECHNOLOGIES PLUS ELABOREES ET CONTRAIGNANTES</u>	44
X.1.	- La culture attelée	44
X.2.	- La culture du coton	46
XI.	- <u>RELATION DES CULTIVATEURS INSTALLES DANS LES AIRES AVEC LEUR VILLAGE D'ORIGINE</u>	47
XI.1.	- Décès ou maladies graves de parents restés au village ou du migrant lui-même	47
XI.2.	- Cérémonies coutumières	47
	- ANNEXE (TABLEAUX)	

CARTE DE LOCALISATION



Echelle: 1/2 500 000

Dessiné par: P. CLUSE-ORSTOM. Lomé



I N T R O D U C T I O N

Les observations sociologiques proposées ci-dessous font partie de l'ensemble des études entreprises "dans le cadre de la préparation du projet FAO/PNUD TOG 74/001 (NORD TOGO) " .

La réalisation de l'enquête sociologique a été confiée au Centre ORSTOM de LOME, aidé dans l'exécution du travail demandé, compte-tenu des délais impartis, par l'Institut National de Recherches Scientifiques (INRS) du Ministère de la Jeunesse, des Sports, de la Culture et de la Recherche Scientifique et par l'Institut Polyvalent des Etudes et Recherches (IPRER) du Ministère de l'Economie Rurale.

I.1 - OBJECTIF ET PORTEE DE L'ENQUETE.

Le but de l'enquête était "d'apporter la connaissance des attitudes et du comportement de la population concernée par les activités du projet TOG 74/001 " .

Pour ce faire, il s'agissait, en tenant compte "de l'expérience acquise dans le domaine des transferts de populations dans la région", de mettre en oeuvre les méthodes et techniques permettant de fournir des informations suivantes :

En ce qui concerne les zones d'accueil :

" .. Ethnie des zones envisagées

- Occupation actuelle des terres. La disponibilité relative des terres trouve-t-elle son origine dans un non peuplement ancien ou ont-elles été abandonnées par suite du développement de certaines maladies telles la trypanosomiase, l'onchocercose, ou pour d'autres raisons ?

- Quelles sont actuellement les autorités qui peuvent disposer de ces terres ? Résident-elles dans les aires ou dans un plus ou moins proche environnement ?

- Si les zones sont partiellement occupées, la mise en valeur est-elle directe, ou y a-t-il faire valoir par des ressortissants d'autres collectivités coutumières ?

- Problèmes fonciers qui peuvent se poser en général.

- Dans quelle mesure et à quelles conditions les ayants droit des terres accepteront-ils d'accueillir des occupants d'une autre ethnie ?

En ce qui concerne les populations migrantes :

- Dans quelle mesure et à quelles conditions des volontaires migreront-ils dans les aires envisagées ?
- Quelle force de travail peut-on en attendre ? Viendront-ils seuls ou avec leur famille ? Composition de la famille susceptible de migrer.
- Importance et rôle de la femme dans les travaux agricoles chez ces familles.
- Les migrants sont-ils susceptibles d'adopter des technologies plus élaborées et contraignantes ?
- Devront-ils conserver des liens étroits avec leur village d'origine ?
- Quelles conditions minimales d'installation familiale sont-ils disposés à accepter ?
- Tous autres renseignements susceptibles de faciliter un transfert définitif."

L'enquête devait porter sur trois zones d'accueil, spécifiées de la façon suivante sur une carte au 1.200 000'.

"a) Zone d'Atélo-Ossacré = 38 000 ha

- actuellement : 1 000 exploitants agricoles avec environ 9 000 ha occupés.
- reste : 29 000 ha dont 15 000 exploitables pour 3 000 immigrants.

b) Zone de Boufalé = 7 400 ha

- actuellement : 360 exploitants agricoles avec environ 3 400 ha occupés.
- reste : 4 000 ha dont 2 000 exploitables pour 400 immigrants.

c) Zone de Landa-Pozenda = 14 400 ha

- actuellement : 525 exploitants agricoles avec environ 5 000 ha occupés.
- reste : 9 400 ha dont 4 500 exploitables pour 900 immigrants."

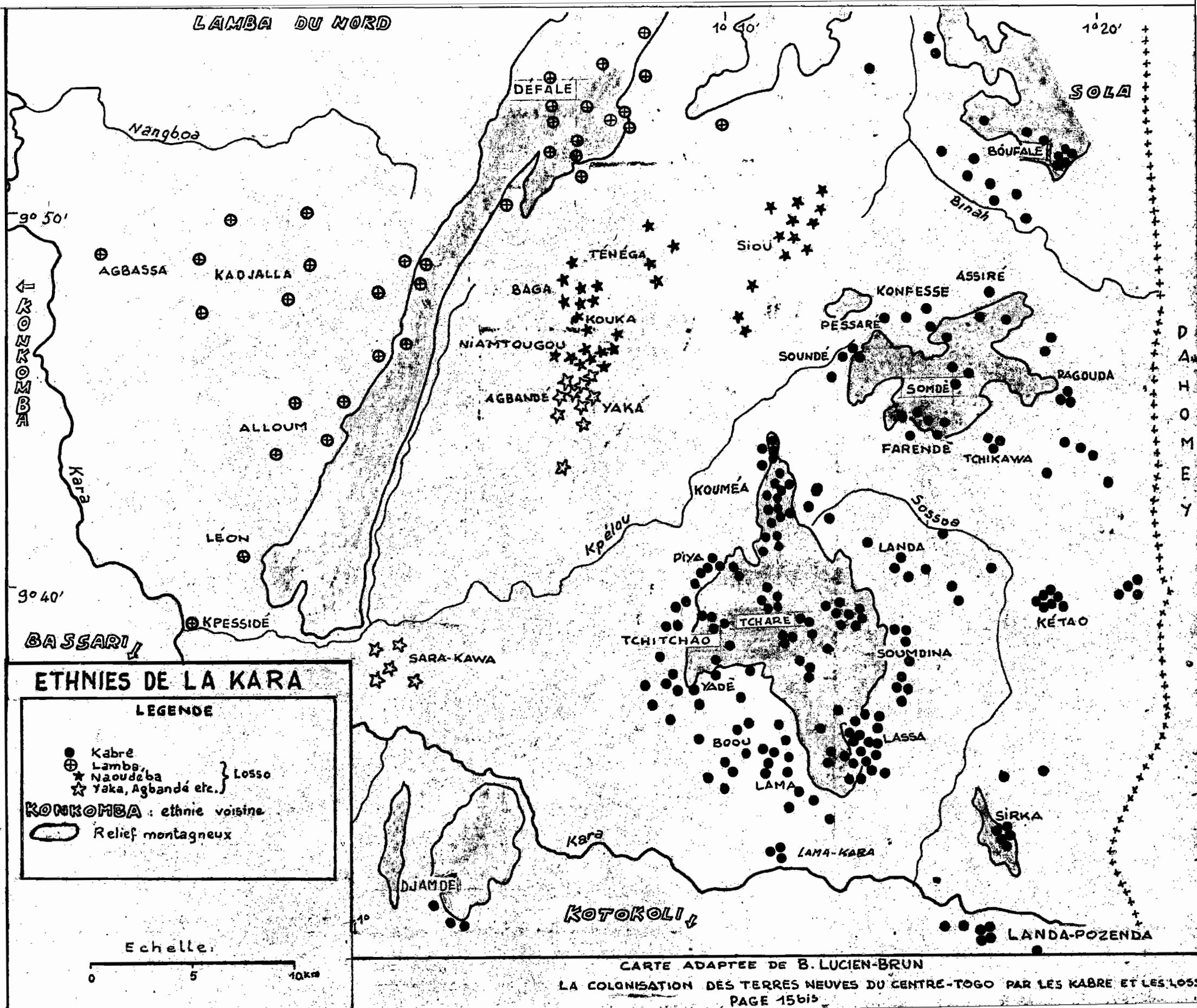
Pour les zones de départ, il s'agissait, en s'attachant aux zones surpeuplées du pays Kabyè, d'identifier des secteurs permettant d'opérer un choix lorsque le projet deviendrait opérationnel.

I.2. METHODE ET PROBLEMES .

Ce programme était établi pour une enquête de terrain d'une durée de 40 jours. A la suite de circonstances diverses cette enquête a été réduite à trois semaines. D'une part en effet, la date initiale de remise de rapport provisoire avait été fixée au 20 Juillet 1974, et de ce fait le plan d'enquête avait été sensiblement réduit, d'autre part, après que le report de cette remise au 15 Août eut entraîné un remaniement de ce plan d'enquête, un accident du chef de mission provoqua une interruption de l'enquête de terrain.

L'enquête sur les zones de départ qui restait à faire fut effectuée au cours du mois d'Août par le sociologue de l'IPRER.

Le dépouillement et la rédaction ont été réalisés par le sociologue de l'ORSTOM.



I. ETHNIES DES POPULATIONS VIVANT DANS LES ZONES ENVISAGEES

Etant donné l'optique du projet, nous avons été amenés à donner au terme "ethnie" différentes acceptions en nous attachant tantôt à l'ethnie au sens strict, tantôt à des entités de niveau différent : le village, le quartier voire des associations de travail collectif. Il s'agissait en effet de considérer les ensembles humains susceptibles d'intervenir à divers moments et de différentes façons dans les opérations envisagées.

I.1. ETHNIE AU SENS STRICT

Dans la zone d'ATALOTE-OSSACRE, nous avons jugé utile de tenir compte des grands groupes ethniques en distinguant d'une part entre les Lamba, principaux occupants de la zone d'accueil et les Kabyè qui devaient, dans un délai plus ou moins long constituer le groupe des migrants, en établissant d'autre part une certaine distinction entre les Lamba et les autres ethnies qui occupent aujourd'hui avec eux la zone d'ATALOTE-OSSACRE.

Une telle démarche était nécessaire pour ne pas sous-estimer les éventuels problèmes que pourrait poser l'introduction d'une population extérieure en pays Lamba, dans la conjoncture créée par la création de la réserve de la KERAN qui avait sensibilisé les populations Lamba au problème du recasement d'une grande partie d'entre eux. Par ailleurs, si les relations entre Lamba et Haoussa et entre Lamba et Peulh ne semblaient pas devoir poser des problèmes en matière de droit sur la terre, il était nécessaire d'évoquer les rapports entre Lamba et Ngam-Ngam à propos de la coutume foncière.

I.1.1. LAMBA ET KABYE

Si historiquement on admet que Lamba et Kabyè ont une origine commune, tous deux ayant constitué à l'origine le groupe des Lama, si les deux populations possèdent encore aujourd'hui de nombreux traits culturels voisins, ils n'en constituent pas moins de nos jours des entités ethniques distinctes.

I.1.1.1. CONFLITS PSEUDO-ETHNIQUES

Nous avons relevé dans deux contextes différents, à propos de transferts de populations vers des groupes appartenant à une ethnie différente des conflits qu'on aurait tendance, à première

vue à attribuer au fait que le groupe des migrants et la population en place appartenaient à des ethnies différentes. L'analyse révélait que les causes étaient d'une autre nature.

I.1.1.1.1. LE CAS DE KPESSIDE

Un groupe des Kabyè installés dans le périmètre de Kpessidé avait vu son effectif de départ se réduire et tous les efforts semblaient ne pas pouvoir combler le vide laissé par la désertion d'une partie de ses éléments.

Les explications généralement proposées pour rendre compte de cet abandon faisaient état d'une tension entre le groupe des migrants et la population en place. D'une part pour permettre la réalisation du périmètre, l'ancien Chef de village aurait spolié des villageois en donnant leurs terres à la SORAD. D'autre part les jeunes Kabyè installés dans le périmètre auraient eu une attitude "irrespectueuse" à l'égard des gens de Kpessidé et notamment des anciens.

A l'analyse, ces affirmations perdent beaucoup de leur force. En effet la tension entre villageois et migrants ne s'était pas exprimée de façon directe, mais par le biais de la sorcellerie. Des bruits inexplicables pendant la nuit, l'apparition de serpents insaisissables, des maladies et des décès d'enfants se produisant au sein de la population des migrants. Par ailleurs le Chef grâce auquel on avait pu dégager les terres nécessaires au périmètre était mort quelque temps après la création de celui-ci. Décès qui pouvait apparaître comme la sanction d'un acte illégitime.

Or en essayant de dépasser les apparences, on s'apercevait que :

a- Les colons qui avaient déserté le périmètre étaient pour la plupart devenus fonctionnaires. Une conversation avec leurs compagnons restés sur place nous apprenait que leur départ était dû surtout à leur déception devant une situation qu'ils s'étaient imaginée différente. Leur objectif était d'échapper à la condition dans laquelle ils vivaient dans leur village à quelque prix que ce fût. Ils avaient bénéficié des avantages offerts aux colons au cours de l'année de démarrage (logement, vivres PAM... etc) en attendant

mieux. Leur arc était pourvu de plusieurs cordes; ils avaient choisi la plus solide : la fonction publique. Bref ils n'avaient pas vocation d'agriculteurs de pointe. Seulement après s'être engagés vis-à-vis non seulement des responsables du projet mais également du groupe de leurs camarades, il leur était difficile de désertir sans perdre la face. Il nous apparaît donc que la lecture des accidents et des incidents de leur existence quotidienne à travers le prisme de la sorcellerie constituait un masque destiné à camoufler leur motivation réelle. La vraie cause de leur départ n'était pas l'hostilité des gens de village mais la honte qu'ils avaient de passer pour des "lâcheurs", des farceurs.

b- Les terres sur lesquelles s'étaient installés les Kabyè étaient celles de villageois qui avaient quitté Kpessidé, parfois depuis plusieurs générations, pour s'installer dans la circonscription de Bassari où ils avaient construit des cases et créé des champs de façon apparemment définitive. Ils payaient leurs impôts au lieu de leur nouvelle installation. Le chef de Kpessidé ne les comptait donc plus au nombre de ses administrés. L'opinion générale des villageois considérait leur départ comme irréversible. Certes, personne dans le village ne s'était hasardé à cultiver sur leurs terres sans leur autorisation. Mais il semblait bien que la terre, étant considérée comme un bien qui permet à chacun de manger, d'assurer sa subsistance, leurs droits étaient susceptibles d'être remis en question dans une conjoncture exceptionnelle. D'autant plus qu'aux yeux des autorités traditionnelles, la terre apparaît comme essentiellement dotée d'une fonction largement "politique" : elle constitue l'instrument par lequel on devient membre de la communauté villageoise. Le don de terre est définitif dans la mesure où son bénéficiaire manifeste et confirme sa volonté de s'installer dans cette communauté. Le signe de son intégration étant le fait qu'il paye son impôt dans ce village.

En poussant les choses à l'extrême, on pourrait dire qu'on se trouve en face de deux principes également puissants et légitimes : d'une part un droit sur la terre lié au fait qu'on l'a défrichée soi-même ou qu'on est héritier de ceux qui l'ont défrichée,

d'autre part la nécessité pour la collectivité de disposer d'un effectif minimum, d'accroître sa taille, afin d'être la plus importante possible pour obtenir tous les avantages attachés aux collectivités très denses. La création du périmètre apparaît comme un élément neuf qui permet de dépasser cette contradiction et constitue par là même un facteur de dynamisme pour cette communauté.

L'analyse montre donc qu'il était erroné d'attribuer aux conflits une cause en rapport avec le facteur ethnique. Cependant il n'est pas indifférent de constater que celui-ci reste le prétexte avancé (cause manifeste).

I.1.1.1.2 Les avatars du projet FED

Une première tentative pour installer, dans le cadre d'un projet FED, des Kabyè dans la région de Pangouda avait abouti à un échec à cause de l'hostilité des Lamba. Il serait cependant rapide de conclure à une opposition foncière des Lamba à toute installation des Kabyè sur leur territoire. Leur attitude ne peut révéler tout son sens que sous l'éclairage d'un fait conjoncturel : la création de la Réserve de la Kéran. Tous les villages Lamba situés dans la réserve durent se replier derrière sa limite Sud. Les circonstances de ce repli créèrent pour les refoulés une situation particulièrement difficile. Devant l'impossibilité ou la très grande difficulté de trouver les conditions favorables d'installation à proximité des villages Lamba situés en dehors de la réserve, beaucoup de ces refoulés durent partir pour le Ghana ou le Dahomey. Ceux qui restèrent gardent toujours l'espoir que des mesures seront prises en leur faveur pour leur permettre de retrouver des conditions de vie satisfaisantes. Ils estiment donc que toute opération de développement intervenant dans la région doit leur être réservée en priorité.

Il importe en conséquence de lever l'hypothèque du recasement des Lamba venus de la réserve avant de formuler des jugements sur l'attitude des Lamba vis-à-vis de l'installation chez eux des gens appartenant à les ethnies différentes.

I.1.2. LAMBA ET NGAM-NGAM

Les Lamba seraient originaires de Lamatissi (circonscription de Pagouda). De là ils auraient gagné Wiya, village de Kpeha, à l'Ouest de Défale. D'où ils auraient atteint Tamdè (à deux kilomètres de Wiya) dont les autochtones sont des forgerons ou "Lida". A la suite d'un conflit avec les Lida, les Lamba quoique victorieux abandonnèrent Tamdè, passant la montagne (Dè-Wou, une montagne de la maison) et s'installent sur le piémont. Harcelés chaque nuit par les Lida, ils doivent s'éloigner encore. Ils arrivent finalement dans l'actuel canton de Kandé. Des querelles survenues à l'occasion de l'abattage d'un buffle entraînent la dispersion des Lamba dont une partie reste à Kandé tandis que les autres vont fonder Ataloté et Kpessidé (1).

A leur arrivée à l'Ouest de la montagne les Lamba durent livrer bataille à d'autres groupes qui se replièrent. Les plus importants de ces groupes sont les Ngam-Ngam.

Selon le chef de canton d'Atalote les quatre groupes ethniques vivant dans son canton se répartissent de la façon suivante dans les principaux centres de peuplement :

VILLAGES	E T H N I E S §			
	** I	2	3	4
Atalote	L			
Nousira	L	G	P	
Pangouda	L	P	H	
Ossacre	L	G	H	P
Adelo	L	G	H	
Nadoudja	G	L	P	H
Napo	L			
Otirite	L			
Kunte	L			
Helota	L	P		
Wuarte	L			

* - L = Lamba; G = Ngam-Ngam; H = Hausa; P = Pouh

** - 1,2,3,4 = ordre d'importance numérique de chaque ethnie représentée.

(1) - Actes du 7è Congrès de la FEMES CTO - 6 Août 1971. . . .
Kandé.

Les Ngam-Ngam étaient d'abord installés à Nadoba. Ils en furent chassés par des gens du Dahomey et allèrent s'installer à Kandé. Ils sont les premiers occupants de la région; il n'y avait personne à leur arrivée. Lorsque les Lamba arrivèrent de Défale, ils chassèrent devant eux les Ngam-Ngam. Ils se trouvent surtout à la marge des régions occupées par les Lamba (ils étaient majoritaires dans la Réserve, on les rencontre à Nandoudja).

I.1.3. KABYE ET KOTOKOLI

Les Kabyè qui constituent l'essentiel de la population du canton de Landa Pozenda entretiennent des relations particulières avec les Kotokoli de la circonscription de Bafilo. Ces rapports sont en partie associés à ceux que les Kabyè du canton ont avec les gens de Sirka, qui appartiennent aussi à l'ethnie Kabyè. Les groupes qui sont actuellement installés sur la montagne de Sirka et dans son voisinage auraient occupé anciennement de façon plus ou moins lâche une partie de l'actuel canton de Landa Pozenda. Aujourd'hui, selon les informateurs de Sirka, les gens de ce canton conservent un certain nombre de droits sur les terres du canton de Landa Pozenda. De fait que c'est à eux que les gens de Kodjane auraient sollicité l'autorisation avant de s'installer là-bas à l'époque des Allemands. Un chef de Sirka du nom de Tchéléfou aurait servi d'intermédiaire pour cette affaire. En particulier tout habitant de Sirka pourrait s'installer n'importe où dans le canton sans avoir demandé l'avis de personne. Un certain nombre de gens de Sirka y sont actuellement installés là-bas depuis dix ans environ.

Les relations entre les gens de Sirka et ceux de Bafilo sont fondées sur des alliances matrimoniales remontant à l'époque de la colonisation allemande. Une "reine" de Bafilo, veuve, aurait épousé un homme de Sirka. Ses fonctions l'empêchaient de suivre son mari à Sirka ; celui-ci fut donc obligé de s'installer à Bafilo. Ses parents le rejoignirent. Un village fut ainsi créé. A la suite de conflits avec l'autorité coloniale, la reine fut exécutée .

Les relations entre les gens de Landa Pozenda eux-mêmes et les Kotokoli de Bafilo s'appuient elles aussi en partie sur des alliances matrimoniales. "Le Lieutenant Durain, (celui qui avait nommé mon père chef de canton) puis son successeur Maillet (?)

avaient, après avoir établi les limites du canton, refoulé tous les Kotokoli au-delà . Mais comme ces derniers sont très malins ils donnèrent à mon père une fille. De cette façon les parents de cette fille purent s'installer petit à petit dans le canton en créant des fermes un peu partout. En 1958, ils prétendirent que ces terrains leur appartenaient. On dut faire un jugement et c'est moi qui l'emportai". (Chef Kpakpabia Aklesso, chef de canton de Landa Pozenda).

I.2. LES AUTRES TYPES DE GROUPEMENT CONSIDERES

En pays Kabyè proprement dit, il nous semblait inutile et peu pertinent de considérer l'ethnie au sens strict du fait qu'en dépit de particularités locales, la société Kabyè constitue une entité culturelle reconnue. Pour trouver des unités significatives dans le cadre de déplacements de population intervenant à l'intérieur du pays Kabyè, il fallait se placer à un niveau situé au-dessous du groupe ethnique.

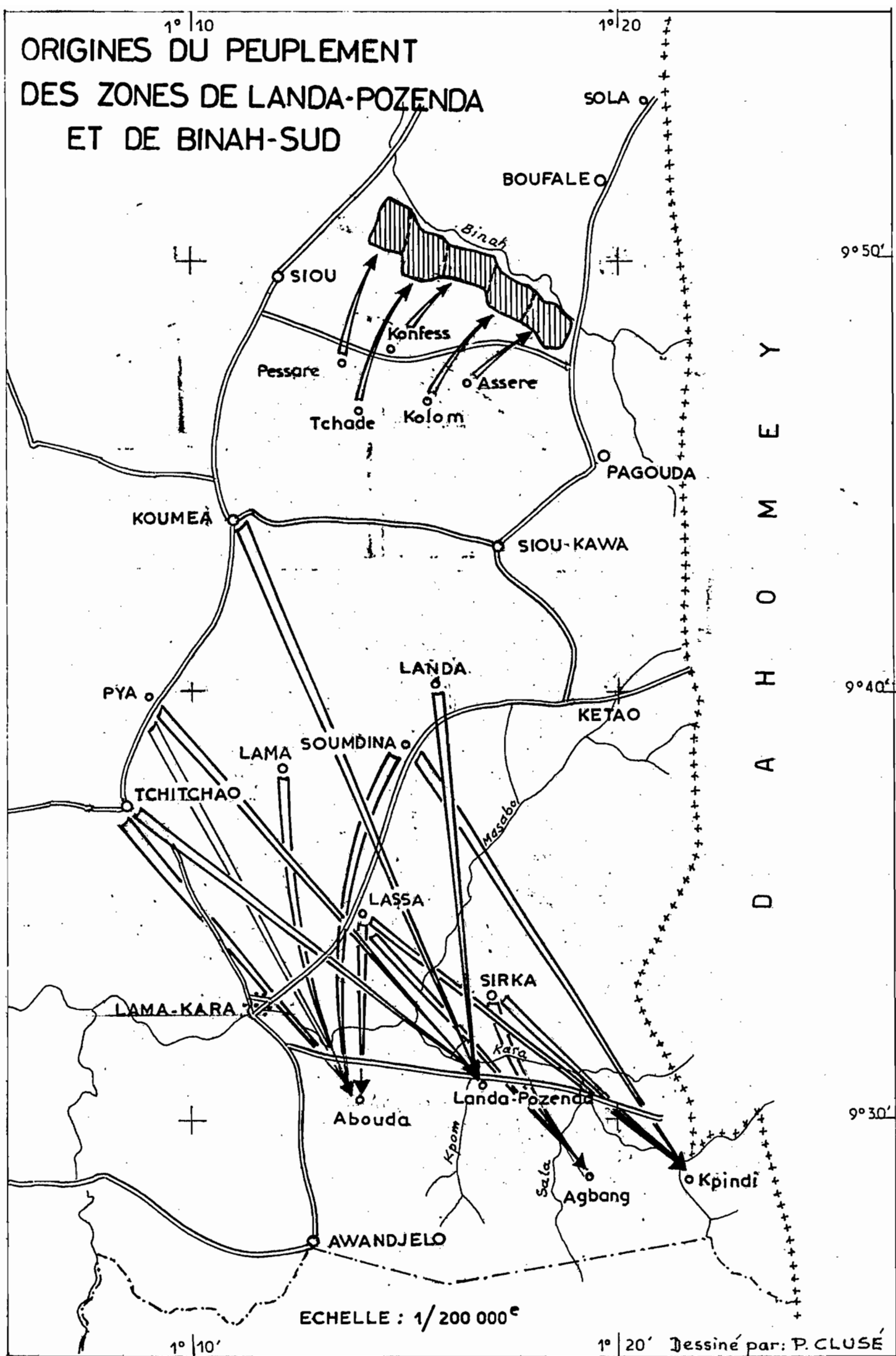
L'examen de communautés constituées à des périodes relativement récentes nous a conduit à penser que ces unités pourraient être constituées soit par les villages, soit par les quartiers. Dans la zone de Landa Pozenda, comme dans celle de Boufalé (vallée de la Binah), nous nous sommes rendus compte que les villages créés par la migration de gens venus des massifs surpeuplés étaient formés de quartiers sensiblement homogènes. Cette homogénéité consistait dans le fait que dans de nombreux cas la majorité des membres d'un quartier provenaient d'un même village .

Dans la mesure où dans les deux zones considérées les villages qui avaient fourni les éléments constitutifs des quartiers appartenaient à la partie surpeuplée du pays Kabyè, il semble souhaitable de brancher le mouvement destiné à peupler les futures aires sur le processus plus ou moins spontané qui avait peuplé les quartiers des villages existants.

I.2.1 Villages et quartiers

Dans le cas de ces villages de constitution relativement récente nous avons jugé utile de fournir non seulement des informations sur leurs structures mais également des données sur l'histoire

ORIGINES DU PEUPLEMENT DES ZONES DE LANDA-POZENDA ET DE BINAH-SUD



de leur peuplement. Cette histoire nous semble décrire un processus qui éclaire les relations entre ces villages et les villages plus anciens dont ils sont issus. Ces relations sont des facteurs à prendre en considération dans les opérations projetées. Par ailleurs cette histoire nous permet de saisir au moins partiellement certains aspects de la coutume foncière.

I.2.1.1. A) Village de Landa Pozenda.1) --(Quartiers de Tcholokouta et de Kagnahadè).

L'origine de ces quartiers remonte à l'époque de la colonisation allemande. Alors, une partie de la population du village de Kodjané-Haut avait quitté la montagne pour s'installer dans le piedmont forestier (Landa), à exception d'un groupe d'irréductibles, qui, sous la direction de Bodjona, continuait à guerroyer contre les gens de Niamtougou, de Lamatisi, de Pagouda et de Kétao. Les Allemands leur adressèrent un ultimatum : ils devraient choisir entre le sel et le piment (Kpanzinde) c'est-à-dire entre la paix et la guerre. Les Kodjané préférèrent le piment et furent déportés après avoir été scindés en quatre groupes. L'un d'eux fut placé au Sud de la Montagne de Sirka, au-delà de la Kara. Le village ainsi créé fut appelé Landa Kpanzinde.

Après la défaite des Allemands en 1914, les Kodjané regagnèrent leur village d'origine. Des Kotokoli profitèrent de cette absence pour venir installer des hameaux de cultures dans le secteur. Les Français à leur arrivée, ayant constaté l'abandon de ces villages décidèrent d'y ramener leurs anciens occupants qu'ils allèrent reprendre à Kodjané.

A la suite de la réorganisation administrative de la région, le père de l'actuel chef de canton Aklesso Kpakpabia devint le premier chef de canton.

2) -- Quartiers de Limkaou, Tchougouloum et Wintcho.

Ces quartiers furent créés par des gens venus de leur propre gré de la montagne de Lassa qui était surpeuplée.

B) Village d'Agban

Selon un informateur, Agban serait le nom d'un homme de Sirka que Koutoumba, venu de Kodjane aurait rencontré ici à son arrivée. Agban aurait invité Koutoumba à s'installer auprès de lui. Le fils d'Agban, Tchassé, serait resté sur les terres de son père, tandis que Koumna, fils de Tchassé serait lui, retourné à Sirka avec ses enfants. A l'époque de Koutoumba, des gens seraient venus de Lassa s'installer à Agban. C'est Koutoumba qui leur aurait donné la terre sur laquelle s'installer.

Pour un autre informateur, un homme nommé Tcheke, originaire de Soumdina serait arrivé à Agban il y a environ 70 ans. Il y aurait trouvé des hameaux de culture ("fermes") créés par des gens dont la résidence principale était au Dahomey et par des Kotokoli de Bafilo. Ce serait un Kotokoli dont il aurait épousé la soeur qui aurait donné à Tcheke l'autorisation de s'installer à Agban.

Dans le but de constituer des villages homogènes, c'est-à-dire peuplés de gens venus d'un même village (Lassa), les Français auraient détruit les cases de tous les originaires de Soumdina, du Dahomey et des Kotokoli, renvoyant les premiers à Abouda, les seconds de l'autre côté de la frontière, les troisièmes à Sodo. C'est dans le but de décongestionner le massif et de peupler les zones vides situées au Sud de la Kara que les Allemands avaient enlevé du village de Lassa pour les placer au Sud de la chaîne de Lama, au delà du fleuve Kara. Ceux-ci comme leurs voisins de Landa Pozenda, avaient profité des hostilités entre les deux puissances coloniales pour regagner leur village d'origine. Ramenés à Abouda par les Français, ils désertèrent progressivement ce village pour gagner la région d'Agban au Sud-Est de Landa Pozenda dont ils avaient appris par d'autres originaires de Lassa que les terres étaient très fertiles.

C) Remarques :

1° - Tous les villages sont de création relativement récente. Aucun ne date d'avant la période coloniale ;

2° - Dans la plupart des cas, ces villages ont été créés sous la contrainte, maintenus en dépit des tentatives de ceux qu'on y avait installés pour les abandonner. Pendant longtemps, l'attraction du milieu d'origine a été dominante. Par la suite, une fois l'enracinement réalisé, les conditions de vie difficiles créées au village d'origine par le surpeuplement, et la présence de "frères" dans les zones d'arrivée provoquèrent des courants d'émigration en direction des villages installés au Sud de la Sirka.

3° - Les quartiers sont sensiblement homogènes. Leurs habitants sont tous originaires d'un même village.

I.2.1.2. VALLEE DE LA BINAH

Dans la vallée de la Binah il existe trois types de communauté. Au Sud de la rivière se sont installés des gens venus des villages du massif situé au Sud de la route qui va de Pagouda à Siou : Pessare, Assire, Confess. Ils se regroupent en quartiers rattachés chacun au village dont sont issus ses habitants. Leur installation remonte au plus à trois générations. Ils ne retournent dans le village de la montagne qu'à l'occasion des maladies graves, d'eux-mêmes ou de leurs parents restés sur place ou pour les cérémonies coutumières (passage de classe d'âge, funérailles des vieux).

Au Nord de la Binah on rencontre deux sortes de communautés. A l'Est le village de Lamatissi 1 peuplé lors de notre passage de 350 habitants (115 imposables). Il a été créé par des gens venus de Sounde parce que là-bas les sols étaient épuisés et les champs trop petits. Ils avaient trouvé dans cette région au Sud-Ouest de Boufale des terres propices à la culture du coton. Ces terres se trouvaient sur le terroir de Boufale. Les migrants obtinrent du chef de canton de Boufale l'autorisation de s'y installer. La terre leur fut remise sans autre contrepartie que d'aider le chef de Boufale dans certains de ses travaux sans que ce fut là une obligation. C'est le chef de canton lui-même qui leur a donné la terre et non le chef du village qui ne dispose pas de ce droit. Ces terres ne sont

pas considérées par les gens de Lamatissi 1 comme leurs propriétés. Ce ne sont pas des terres qu'ils ont défrichées mais d'anciennes jachères des gens de Boufale. Lamatessi 1 se compose de 4 quartiers Sowbra (116 personnes, réparties en 22 sukala) ; Pano (51 personnes réparties en 12 sukala) ; N'Tchassi (28 personnes réparties en 9 sukala) ; Lawda (228 personnes réparties en 40 sukala).

Depuis quelques temps, surtout à partir de 1971, leur effectif décroît à la suite du départ de certains d'entre eux vers le centre (région d'Atakpamé). Les raisons de cet abandon sont variées. Certains espèrent gagner d'avantage ; d'autres justifient leur départ parce qu'ils se trouvaient victimes d'une série d'événements funestes : envoûtements, stérilité des femmes etc

I.2.2.

LES ASSOCIATIONS DE TRAVAIL COLLECTIF :

Outre le niveau de groupe ethnique, à côté de celui du village et du quartier, un autre niveau de groupement a attiré notre attention. Il s'agit des associations traditionnelles de travail collectif existant tant en pays Kabyè qu'en pays Lamba, (chez les Kabyè elles portaient le nom de HARA, chez les Lamba celui de HARO).

1.2.2.1.

LA HARA

"Les groupements d'entraide pour les travaux agricoles sont appelés Hara et constitués au niveau du quartier. Mais chaque quartier comprend plusieurs groupements, à raison d'une dizaine de concessions par groupement. Un groupement comprend en moyenne 12 membres (de 9 à 15) .

Il n'y a pas de rapport entre le Tchétchéwé (1) et le groupement : celui-ci recrute ses membres dans les différentes familles du quartier et l'on peut voir deux frères appartenir à des groupements différents " .

Il n'y a pas de rapport non plus entre les participants et le nombre de champs de chacun ou la situation géographique de ces champs et il n'y a pas de raison apparente pour laquelle ces hommes font partie de tel groupement plutôt que de tel autre à l'intérieur de leur quartier. .

(1) Le groupe lignager.

Si une personne a un champ si vaste que le tour, ou les deux tours, faits par le groupe ne suffisent pas à le labourer ou à le sarcler entièrement, il faut que cette personne achève elle-même le travail ou invite un autre groupe pour l'achever, mais dans ce cas, ce n'est plus seulement de la boisson qu'il faut offrir aux travailleurs mais un solide repas constitué de volaille et de pâte de sorgho. D'où une dépense importante pour l'exploitant. Si le travail à achever ne justifie pas la venue du groupe, on peut avoir recours à l'aide d'un travailleur isolé que l'on rémunérera soit par un repas, soit par le don d'une boule de tabac, soit au moment des récoltes par un peu des produits récoltés (1 tasse d'arachide ou de haricot).

Notons que le temps passé à travailler dans un champ n'est évidemment pas uniquement fonction de sa surface, la qualité du sol est également à considérer.

Les labours dans une terre grasse sont particulièrement pénibles, la présence des cailloux ralentit également le labour et les sarclages ; par contre le temps passé au débroussaillage et à la récolte serait assez constant d'un champ à l'autre et les cultivateurs estiment les superficies d'après le nombre de personnes qui en un jour vont débroussailler ou récolter un champ.

La participation à un groupement n'est pas obligatoire, mais de l'avis de tous, elle est nécessaire.

Signalons que la tradition prévoyait la constitution d'un groupement des jeunes garçons "Awosa" (11-17 ans); ceux-ci étaient chargés des travaux de sarclage chez les hommes importants du village. Ils recevaient en contrepartie un repas léger. Cette tradition semble se retrouver dans l'habitude de mettre les enfants des écoles au service des chefs pour de petits travaux ".(1)

I.2.2.2. LE HARO

Le HARO est l'équivalent de la HARA en pays Lamba, il sert à effectuer tous les travaux qui requièrent une force de travail importante. Débroussaillage, labour, sarclage(surtout).

(1) Suzanne JEAN, Togo 8 - Rapport technique Sociologie, pp. 70-71

Il est constitué en moyenne de 7 à 12 personnes regroupées par affinité. Le groupe travaille à tour de rôle sur les terres de chacun de ses membres. Le bénéficiaire doit préparer de la boisson pour abreuver les membres de Haro. Ces associations ont une vie assez longue.

A côté de cette utilisation traditionnelle, il existe une autre utilisation du Haro. Les villageois peuvent faire travailler sur leurs champs plusieurs Haro dont ils ne sont pas membres. Dans ce cas, il ne suffit pas de faire de la boisson. Il faut en outre nourrir les membres des divers Haro.

Les femmes, jeunes filles ou veuves peuvent faire partie du Haro. Cette participation leur permet d'effectuer des travaux qui leur sont en principe interdits par la coutume. Traditionnellement en effet la femme ne peut sarcler que le fonio et le riz. Lorsqu'elle fait partie d'un Haro elle doit par nécessité sarcler le mil ou le scrgho.

Certains insistent sur le fait que le Haro se compose de 12 personnes. Ils associent ce chiffre au nombre de jours ouvrables de la semaine. Le Haro travaille 6 jours sur les champs de la moitié de ses membres, se repose le 7ème jour et recommence à travailler le 1er jour de la semaine suivante les terres du 7ème membre. Peut-être s'agit-il d'une formule moderne du Haro.

I.2.3. Remarques :

Les informations recueillies sur les associations de travail collectif dans l'ensemble des zones considérées et l'observation des expériences antérieures de transfert de population (Jpessidé, Agbassa) ont attiré notre attention sur la relation étroite entre l'homogénéité du groupe des migrants et sa cohésion (1).

Cette homogénéité pouvait se manifester de diverses façons : âge , niveau d'instruction, aspirations.

Un jeune homme entre dans le groupement vers 17 ans, lorsqu'il est Efalou (1) et en sort lorsqu'un fils est en âge de prendre sa place. Ceci explique que l'on trouve très peu de participants ayant plus de 40 ans, la moyenne d'âge se situant aux alentours de 30 ans. Le groupement a un chef, souvent plus jeune que certains participants, il doit être Kondo (1) son âge moyen est de 33 ans. Il est choisi soit en fonction de ses aptitudes au travail, soit en fonction de son rang social (fils ou cadet d'un chef de Tchetchewé). Son rôle consiste à organiser le travail, éviter les querelles, contrôler la qualité et la quantité de nourriture et de boisson offertes aux travailleurs et répartir ces aliments entre eux .

Le travail débute chez les membres importants du groupement (ou représentés dans le groupement par un fils qui n'a pas de terres). Puis ensuite chacun propose son jour : le chef décide du tour de rôle au moins 6 jours à l'avance afin de laisser aux femmes le temps de préparer la bière .

La règle est en effet que le membre qui reçoit le groupe dans son champ offre la bière de sorgho.

Le groupe travaille de 7 heures à 14 heures environ et passe une journée dans le champ de chacun des membres. Lorsque le tour est terminé, on peut en refaire un second et un troisième si cela est nécessaire. S'il s'agit d'un travail qui n'intéresse pas certains participants, par exemple le labour de la rizière - tous n'ayant pas de rizière -, les personnes non concernées peuvent soit se retirer temporairement du groupement, soit participer à tous les travaux, le groupement leur rendant par ailleurs un autre service. Il n'est pas tenu compte de l'absence d'un membre, s'il y a à cela une raison valable; mais en cas d'absence prolongée, il faut se faire remplacer.

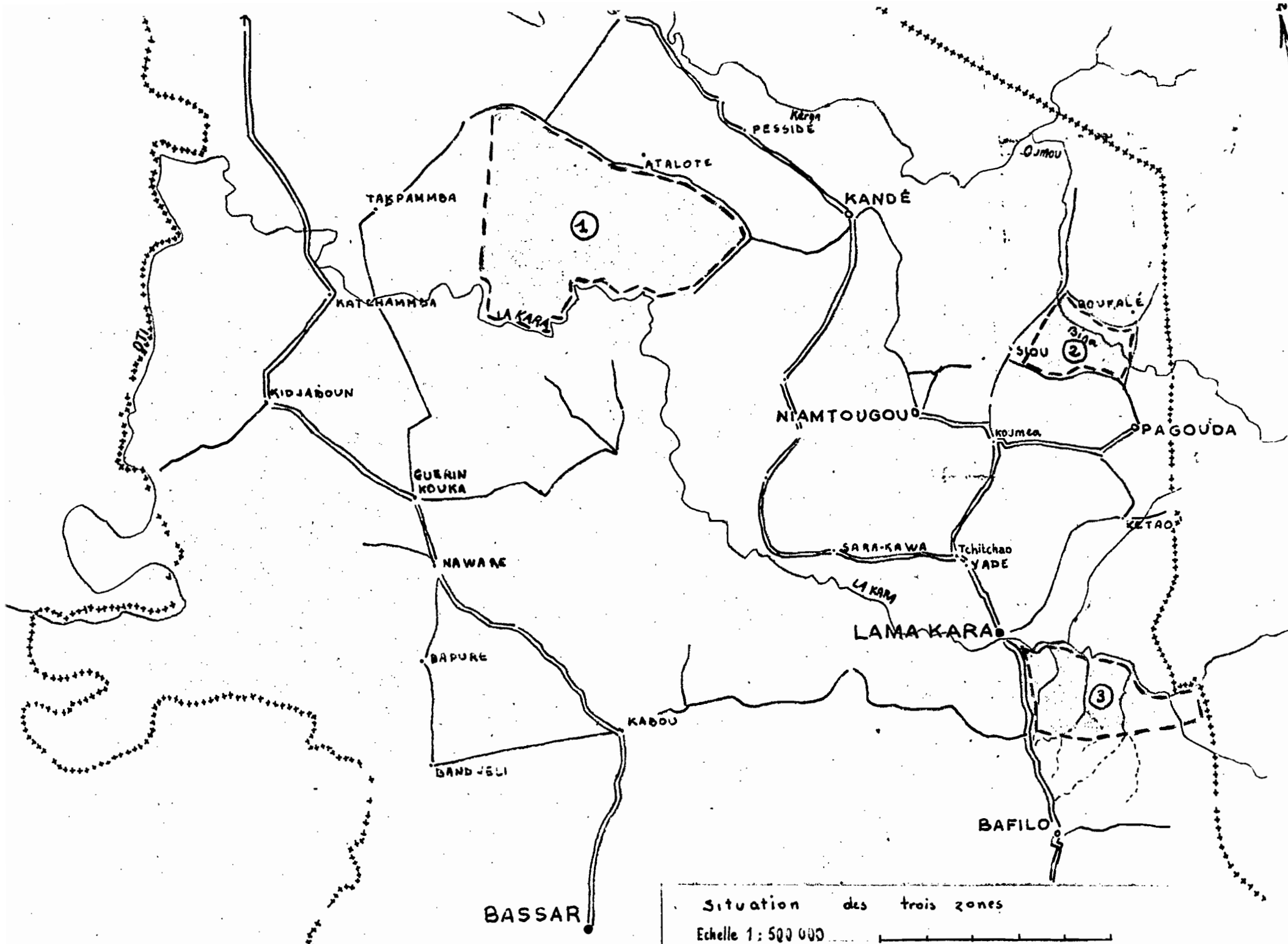
(1) Un des classes d'âge des sociétés Kabyè.

L'homogénéité quant à l'âge permet le bon fonctionnement de l'entraide dans le travail grâce à l'absence des disparités de statuts que pourrait entraîner la présence d'aînés. Aucun membre du groupe ne peut ainsi se dispenser d'exécuter la part de travail qui lui incombe en arguant d'inconvénients ou de privilèges liés à son âge. Inversement le fonctionnement de l'entraide contribue à accentuer la structuration du groupe. Ceux qui ne veulent pas ou qui ne peuvent pas fournir l'effort exigé de chacun doivent s'en aller. C'est la fonction sélective de l'entraide. Le travail en commun fait ressortir les qualités de chacun, situe tous les membres du groupe les uns par rapport aux autres (génése d'une hiérarchie), une émulation se manifeste qui pousse chacun à chercher à progresser dans la nouvelle échelle de valeurs ainsi instituée

Il semble que l'enracinement dans la zone d'accueil soit en fonction directe de la cohésion directe de la cohésion du groupe. Il nous a donc semblé intéressant d'envisager de recruter les migrants non pas de façon individuelle mais parmi les membres de groupes fonctionnant déjà de façon satisfaisante dans la zone de départ. Une telle solution aurait l'avantage de résoudre au moins partiellement les problèmes de "leadership" qui se posera lorsqu'il s'agira par exemple de choisir celui qui sera chargé de recueillir chez ses partenaires les sommes destinées à rembourser le prix des boeufs et des équipements nécessaires à la culture attelée.

Il convient donc de dire rapidement quelques mots du problème tel qu'il nous est apparu dans ce contexte. Le leadership en général semblait essentiellement fonction des aptitudes à négocier avec "l'extérieur". L'extérieur étant ici représenté par les autorités administratives, les responsables du projet, les étrangers en général Dans ce domaine, en plus des qualités personnelles (intelligence, ouverture d'esprit) interviennent de façon marquée le niveau d'instruction (le chef du groupe d'Agbassa 1 est le seul à avoir le CEPE) parce qu'il donne la maîtrise du principe outil du dialogue, le langage des fonctionnaires et de

techniciens, le français, et une certaine expérience du dehors (Ghana essentiellement), associée à la pratique de métiers étrangers à l'agriculture (le chef d'Agbassa a été tailleur, réparateur de postes radio ... etc). Cette aptitude étant l'indicateur d'une compétence qui permet d'affronter des situations nouvelles, de prendre des risques calculés. L'âge n'intervient qu'ensuite et surtout dans les groupes où sa moyenne est assez élevée .



Situation des trois zones

Echelle 1: 500 000

II. OCCUPATION ACTUELLE DES TERRES

II.1. ESTIMATION, A PARTIR DE LA PHOTOGRAPHIE AERIENNE, DE L'OCCUPATION DU SOL .

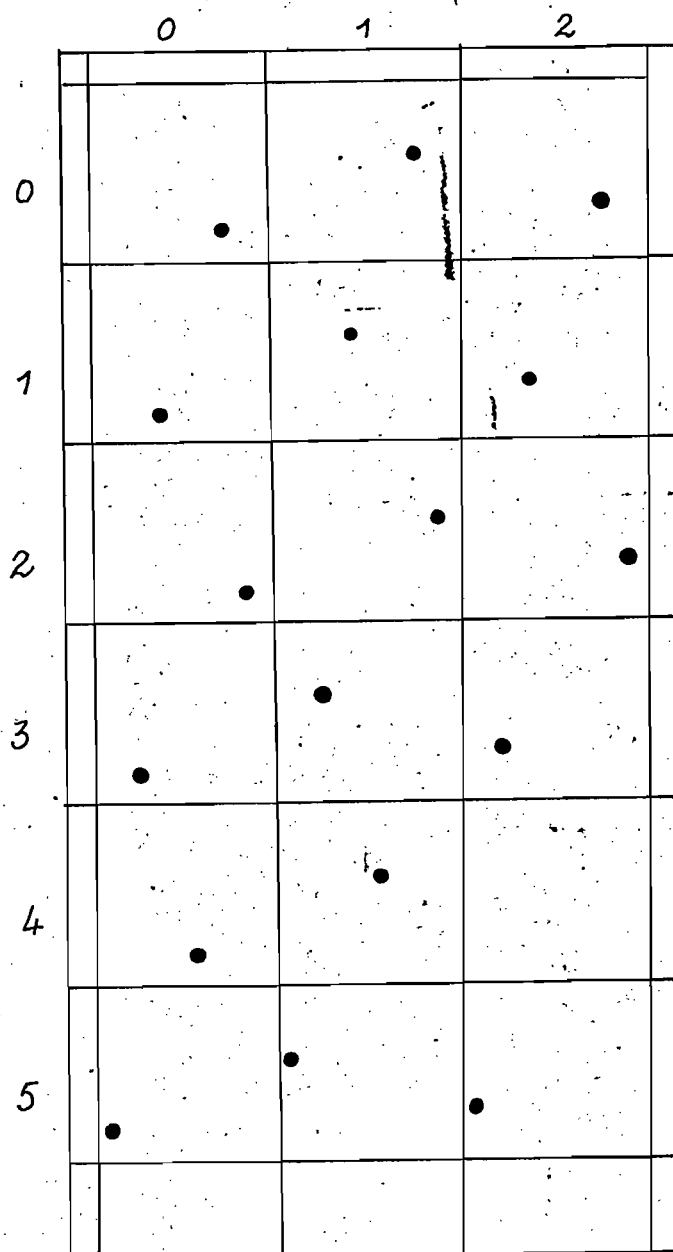
Nous avons tenté d'estimer cette occupation en recourant à l'interprétation de photographies aériennes. Toutefois les photographies disponibles datant de près d'une dizaine d'années nous ne sommes pas en mesure d'affirmer que les conclusions auxquelles nous sommes parvenus correspondent à la situation actuelle. Elle ne saurait en fournir qu'une approximation sujette à révision. Une mission de photographies aériennes étant prévue dans le cadre du projet, il serait souhaitable d'effectuer à partir de ce résultat une analyse qui fournirait des informations plus actuelles.

Les contours de trois zones d'accueil "potentielles" des populations Kabyè avaient été approximativement dessinés sur une carte au 1/100 000' Il s'agit de :

- . une zone située à l'Ouest de Kandé entre Atalote et la Kara, la plus étendue
(zone 1)
- . une zone de piémont au Nord du massif Kabyè, située de part et d'autre du cours moyen de la Binah
(zone 2)
- . une zone située au Sud du massif Kabyè, sur la rive gauche de la Kara au Sud-Est de Lama-Kara
(zone 3).

(Voir page croquis de situation de ces trois zones)
=====

Ces limites une fois reportées sur les missions de photographies aériennes à l'échelle du 1/65 000', nous avons procédé à une série de sondages pour identifier les différents types de l'occupation (ou non-occupation) du sol.



I. Moyens techniques utilisés

1) Grille de sondage

Le sondage est effectué au moyen d'une grille de Cochran
(Voir document ci-joint).
=====

Seule la partie utile du cliché, le tiers central, est pris en considération. Il importe en effet de limiter les erreurs pouvant résulter des déformations de l'image (bordure des photos) et de ne mesurer qu'une seule fois la même surface (car, pour pouvoir obtenir la vision stéréoscopique, le recouvrement d'un cliché sur l'autre est de 60 %).

On pose sur la partie utile du cliché de 18 x 18 la grille de 7 x 14 dont le centre correspond à celui de la photographie.

. Construction de la grille

La grille est divisée en 18 carrés égaux de 2,3 cm de côté à l'intérieur desquels la position des points de sondage est statistiquement définie.

- . celui du coin supérieur gauche (00) à l'aide de deux nombres aléatoires.
- . Ensuite on détermine par deux autres nombres, les coordonnées verticale des deux autres carrés de la première rangée (1,0 et 2,0)
- . Puis on détermine encore les coordonnées horizontales par deux nombres aléatoires des autres unités de la première colonne.
- . L'intervalle K (ou strate de sondage) étant égal au côté d'un carré, on peut fixer, enfin, la position de tous les points (selon le mécanisme du déplacement d'un cheval sur un jeu d'échecs).

. Emploi de la grille

On porte donc la grille de sondage sur le tiers utile de chaque cliché où figure la zone à étudier. Chaque élément de la zone situé sous un point est identifié et les renseignements recueillis sont notés sur une fiche à double entrée proposée à l'avance. Il suffit alors de récapituler et de traduire en fréquence (%).

2) Identification

Les clichés dont nous disposons étant à petite échelle, les distinctions que nous avons opérées au niveau de l'identification se sont limitées à 9 critères. (Voir tableau)

- Trois critères ont été retenus pour les zones occupées.

- 1 - Aire occupée en permanence
(habitat, champs de case)
- 2 - Aire occupée de manière semi-permanente
(culture saisonnière non éloignée de l'habitat)
- 3 - Aire occupée de manière temporaire
(champs de brousse)

1, 2, 3 se groupent en A qui correspond à la zone effectivement occupée au moment de la prise de vue.

Deux critères ont été retenus pour les zones ayant fait l'objet d'une occupation récente.

- 4 - Les jachères de la zone 2 (occupée de manière semi-permanente).
- 5 - Les jachères de la zone 3 (occupée de manière temporaire).

4,5 se groupent en B zone ayant fait l'objet d'une occupation relativement récente.

RESULTATS RECAPITULATIFS DE SONDAGE

Superficie approximative (évaluée au planimètre)	ZONE 1 (Ataloté, Kara rive droite)			ZONE 2 (cours moyen de la Binah)			ZONE 3 (Kara, rive gauche)		
	37 200 ha			7 400 ha			13 400 ha		
Nombre de points de sondage	Effect. Elément	fréq %		Effect. Elément	fréq%		Effect. Elément	fréq %	
	167	100		30	100		51	100	
1 Aire occupée en perma- nence(habitat, champs de cases)	1	0,6		5	16,7		7	13,7	
2 Aire occupée de ma- nière semi-permanente	2	1,2		1	3,3		3	5,9	
3 Aire occupée de manière temporaire (champs de brousse)	36	21,5		7	23,3		8	15,7	
A s/ total zone occupée en 1963 - 64	39		23,3	13		43,3	18		35,3
4 Jachère de 2	3	1,8		1	3,3		5	9,8	
5 Jachère de 3	36	21,5		10	33,3		13	25,5	
B s/ total zone ayant fait l'objet d'une occupation récente	39		23,3	11		36,7	18		35,3
C= A+B s/total zone occupée ou néces- saire à la repro- duction du système agraire	78		46,6	24		80 %	36		70,6
6 Savane herbeuse	21	12,5		1	3,3		3		5,9
7 Savane arbustive	41	24,5		4	13,3		7		13,7
8 Savane arborée	24	14,4					5		9,8
9 Divers (eau)	3	1,8		1					
D Total zone occupée	89		53,4	6		20	15		29,4
T O T A L	167		100	30		100	51		100

III. Conclusion

- Dans certains cas (zone 3 et zone 2), on imagine assez mal la possibilité d'accueil de colons sauf en nombre limité. Seule la zone 1 révèle d'assez vastes disponibilités en terres vacantes.

Mais les résultats obtenus l'ont été au moyen d'un sondage. On ne possède donc qu'une estimation de l'occupation du sol l'année de la prise de vue (1963).

Dans la mesure où les documents photographiques datent de dix années, il apparaît souhaitable, photos en main, de réactualiser cette estimation.

II.2 CAUSES DE LA DISPONIBILITÉ RELATIVE DES TERRES:

II.2.1 Pays Kabyè

Dans les deux zones situées en pays Kabyè, l'existence de portions inoccupées du terroir est attribuée généralement à des facteurs historiques, ou religieux. Elle n'est jamais attribuée à l'action de maladies endémiques comme la trypanosomiase ou l'onchocercose.

II.2.1.1. Zone de LANDA POZENDA

La faible occupation de la zone est attribuée à plusieurs facteurs à effets cumulatifs. Le premier d'entre eux est le repli sur les régions montagneuses des populations Kabyè pour des raisons de sécurité. Il fallait se protéger aussi bien contre les groupes non Kabyè (BARIBA, KOTOKOLI...etc) que contre les autres groupements Kabyè. En second lieu il faut mentionner la volonté des colonisateurs tant allemands que français de constituer des zones ethniquement homogènes. C'est ainsi qu'en créant les villages d'ABOUDA, de LANDA POZENDA, d'AGBANG, de KPINDI (actuel canton de LANDA POZENDA), ils refoulèrent les éléments venus du Dahomey aussi bien que ceux venus du pays Kotokoli. Les villages ainsi constitués se trouvaient bénéficier d'un vaste terroir. Un troisième facteur est à considérer, les mouvements migratoires vers le Centre et le Sud du Togo et vers le Ghana. Les émigrants une fois installés ailleurs laissent au pays d'origine des terres disponibles qui apparaissaient comme vacantes. En effet dans la mesure où les absents conservent leurs droits sur elles, les villageois restés au pays ne peuvent pas y toucher.

II.2.2. En pays Lamba

II.2.2.1. Facteurs sociologiques et culturels

Chez les Lamba comme chez les Kabyè on prétend généralement qu'il n'existe pas de terre qui n'ait jamais été défrichée. On admet seulement qu'il existe de très longues jachères, certaines datant de plus d'un siècle. Cependant dans le canton d'Atalote on reconnaît l'existence de zones vides ou relativement vides. Ces zones se situeraient surtout dans le Sud-Ouest du canton, à l'Ouest de Nandoudja, près de la Kara. Dans cette région on peut être aujourd'hui encore premier défricheur. Cependant il s'y trouverait une

population très clairsemée, habitant des hameaux de cultures. Les candidats à l'installation de cette zone devraient prendre contact avec les habitants de ces hameaux avant de commencer à défricher, non pas pour leur demander la terre, mais simplement pour les informer qu'ils seront désormais leurs voisins.

La proximité de la Kara fait surgir l'hypothèse que le vide relatif de cette zone serait dû à l'onchocercose. Cette hypothèse n'est pas retenue par les informateurs. Pour eux si cette région est vide d'hommes c'est parce qu'elle est trop éloignée des principaux centres de peuplement. En s'y installant on ne pourrait pas revenir au village pour les cérémonies associées aux cultes traditionnels. Or ce retour est indispensable car les principaux "fétiches" sont liés au terroir du village. On ne peut pas les transporter.

Cette explication des "blancs" dans la répartition des peuplements par des facteurs culturels, doit se compléter par la prise en considération des facteurs sociologiques : une tendance au regroupement vers les centres les plus importants. Les cultivateurs jadis éloignés de leurs villages, de leurs parents sont enclins à d'en rapprocher à cause de la présence d'éléments d'une infrastructure moderne : hôpital, école, eau. (Le manque d'eau est souvent évoqué comme l'un des principaux handicaps causés par l'éloignement).

II.2.2.2. Facteurs démographiques

Une des manifestations de la relative inoccupation de la terre est la possession par certains paysans de terres très abondantes dépassant leur possibilité de mise en valeur même en tenant compte très largement des réserves en terres nécessaires au type de culture (extensive) pratiqué. Cet état de choses est attribué à la fois aux hasards de l'héritage (en rapport eux-mêmes avec ceux de la mortalité) et aux conséquences des mouvements de migrations vers le Sud lorsque les migrants s'y installent définitivement.

III. AUTORITES Pouvant disposer de ces terres.

III.1 Pays Kabyè.

Pour obtenir le bénéfice des droits sur la terre dans les zones situées en pays Kabyè, il est nécessaire de s'adresser à la hiérarchie des autorités administratives traditionnelles et/ou modernes. Il ne suffit pas d'aller voir le propriétaire de cette

terre; il est nécessaire de passer par les chefs de quartier, de village et en définitive par le chef de canton. Il est partout affirmé que seul celui-ci peut attribuer à un nouveau venu des droits garantis sur une partie du terroir.

Ces prérogatives des autorités administratives traditionnelles nous semblent en relation étroite avec les circonstances de l'histoire de peuplement. Celle-ci montre que la création de ces villages n'a pas été un phénomène spontané, une initiative des villageois eux-mêmes, mais une création imposée de l'extérieur, par les autorités coloniales. Il y a eu coïncidence entre le peuplement de la région et l'apparition de la hiérarchie des autorités administratives. La chefferie de canton, création de l'autorité coloniale, a accompagné l'enracinement des communautés villageoises. Ce phénomène explique que la terre ait constitué un domaine où s'exerceraient de façon privilégiée les prérogatives des instances politico-administratives, que le chef de canton apparaisse comme un chef de terre.

III.2. Pays Lamba.

Au contraire, en pays Lamba, ce qui frappe c'est l'individualité des droits sur la terre. Aucune autorité politico-administrative, ni le chef de quartier, ni le chef de village, ni le chef de canton n'interviennent en cas de transfert de droits sur la terre. La seule personne habilitée à le faire est l'individu qui en est le détenteur.

Dans le canton d'Atalote, à part la région située à l'Ouest de Nandoudja, toutes les terres sont considérées ayant déjà été défrichées une fois, donc comme appropriées. Le transfert de droits sur la terre ne peut donc concerner que des jachères plus ou moins anciennes. Cette situation fait que l'opération par laquelle un paysan attribue à un autre paysan qui la lui demande, le droit de cultiver une portion de ces terres, et qu'il présente comme un don est en fait un prêt. En effet le bénéficiaire de cette opération est à la merci non seulement d'une détérioration de ses relations avec le "donataire", mais également de revendications éventuelles des héritiers de celui-ci. Il arrive très fréquemment qu'après avoir autorisé un cultivateur à

s'installer sur une partie de ses terres, un paysan l'en chasse, s'il voit que les récoltes de ce dernier sont plus abondantes que les siennes. Il existe d'ailleurs un rituel pour lui enjoindre de déguerpir, de la même façon qu'il y en a un à mettre en pratique lors du transfert des droits sur la terre.

Dans ce dernier cas on offre au propriétaire de la terre un pot de "tchoukoutou", un poulet et une pintade qui serviront à faire les cérémonies propitiatoires (destinées à chasser les mauvais esprits, à se concilier le bon vouloir des ancêtres). Les droits du bénéficiaire sur la terre seront les suivants : il pourra faire des cultures vivrières (sorgho, maïs, ignames, etc ...), planter des arbres de toutes sortes, cueillir les fruits des arbres qui auront grandi depuis son installation, à l'exclusion de ceux qui étaient déjà en état de produire à ce moment là.

En principe, les enfants du bénéficiaire pourront cultiver la terre après lui. Cette possibilité apparaît comme théorique pour plusieurs raisons : les terres ainsi transférées n'étant pas suffisamment étendues pour permettre la constitution des réserves indispensables, sont rapidement hors d'état de produire. Par ailleurs, nous avons déjà souligné le peu de chance d'un maintien prolongé de cette situation (1).

(1) Cette opération de transfert de droits sur la terre s'appelle "mefane tête" : "je te demande la terre".

Les cérémonies qui consacrent le transfert de droits sur la terre se font après une ou deux saisons de culture, ou davantage. Elles constituent en effet la confirmation que celui qui a reçu la terre a l'intention de rester. Souvent ce délai est causé par la nécessité de recueillir le mil nécessaire à la fabrication de la boisson et l'argent pour acheter les volatiles qui seront sacrifiés. (Pour certains informateurs cette cérémonie doit se faire même si l'on n'a pas l'intention de continuer à cultiver cette terre).

L'existence d'un rite de renvoi du "donataire" accentue la précarité de son statut. La cause officielle de cette exclusion est la "mauvaise conduite" du bénéficiaire vis-à-vis du propriétaire de la terre. L'exemple le plus souvent avancé est celui de l'adultère commis par le bénéficiaire avec la femme du donateur. Cette accusation, comme nous l'avons vu, cache souvent des mobiles très différents. Généralement, c'est l'envie qui provoque cette décision. Le donateur procède alors de la façon suivante : il prend une feuille d'un arbre appelé "Kanon" et la plante devant la maison du bénéficiaire. Il jette ainsi la malédiction sur ce dernier qui n'a d'autre possibilité que de s'en aller.

Un fait important est qu'un individu peut posséder des droits non seulement sur les terres proches de son implantation actuelle, mais sur des terres situées dans des zones relativement éloignées. Ce phénomène est en rapport avec le caractère géographique de la segmentation en pays Lamba en même temps qu'avec le système culturel. Tous les groupes vivant aujourd'hui en pays Lamba se déclarent originaires de clans qui issus du Lamatissi s'installèrent à Kandé après être passés par Défalé. Tous ces groupes prétendent détenir des droits sur les zones où leurs ancêtres se sont installés. Les rites de première récolte constituent une confirmation symbolique de ces affirmations : avant de consommer ces prémices, il est indispensable d'avoir accompli des sacrifices dans tous les villages où sont passés les ancêtres. En effet après la récolte de premier fonio (on fait quatre récoltes de fonio par an), celle du maïs et celle de l'igname, il faut absolument avant toute consommation, envoyer quelques mesures de grains ou quelques tubercules dans les villages des ancêtres du cultivateur. Là-bas ses parents ou des vieux de sa famille les prépareront et les mangeront. S'il ne lui reste pas de parents là-bas, le messenger (un enfant en vélo) remettra les prémices à des gens habitant la maison voisine de la maison familiale du cultivateur et c'est eux qui les consommeront.

Au cas où le cultivateur aurait consommé sa récolte avant d'avoir accompli ses cérémonies, il serait piqué par des scorpions, devrait aller voir le devin à qui il expliquerait sa faute, puis implorer le pardon de ses ancêtres.

IV. NATURE DU FAIRE-VALOIR.

Dans aucune des trois zones considérées nous n'avons constaté l'existence de faire valoir indirect sauf par le biais des associations du travail collectif en pays Lamba. A OSSACRE notamment les gens disposant du numéraire peuvent faire travailler sur leurs champs plusieurs haro à condition de leur fournir nourriture et boisson.

V. PROBLEMES FONCIERS PARTICULIERS.

V.1 Réclamation éventuelle de gens partis au Centre, au Sud ou au Ghana depuis très longtemps, dont on aura cru les terres disponibles, parce qu'ils se seront installés là où ils ont émigré.

V.2 Problèmes de villageois de la zone d'accueil dont les parcelles auraient été incluses dans les aires et qui refuseraient de participer à l'opération de développement.

V.3 Bénéficiaires de prêts qui ne veulent pas rendre la terre quand le prêteur ou ses enfants la réclament.

Un problème qui n'est pas directement foncier mais qui est étroitement rattaché à la question des droits sur la terre est celui du lieu de paiement de l'impôt. Les chefs de canton sont, dans la majorité des cas prêts à collaborer à la recherche de superficies nécessaires à l'installation de périmètres à conditions que les migrants se comportent en loyaux administrés, c'est à dire qu'ils payent l'impôt dans leurs nouveaux villages. Des conflits pourraient surgir si par exemple après quelque temps, un colon, ayant hérité dans son village d'origine les terres et la maison de son père voulait y retourner de façon définitive tout en conservant ses droits sur l'exploitation qu'il aurait créée dans le village d'accueil.

VI. CONDITIONS AUXQUELLES LES AYANTS DROITS DES TERRES ACCEPTERAIENT D'ACCUEILLIR DES MIGRANTS.

VI.1. Migrants et population en place appartiennent à la même ethnie.

Les difficultés sont minimales surtout dans le cas où l'opération de peuplement apparaîtra comme une accentuation de

processus déjà en cours, les nouveaux migrants étant issus des villages ayant constitué les quartiers de village existant dans la zone. Toutefois il apparaît souhaitable que les nouveaux venus ne viennent pas gonfler les quartiers existant mais constituent une communauté autonome géographiquement éloignée de celle qui existe déjà. Ceci est souhaité par les autorités locales à la fois pour éviter les éventuels conflits qui pourraient surgir entre les membres du village d'accueil où l'autorité est largement détenue par les vieux, et les membres du groupement nouvellement installé qui a de fortes chances d'être surtout constitué une population relativement jeune et à cause des avantages que constitue à moyen ou à long terme la création d'une entité administrative autonome (nouveaux villages sous leur dépendance).

VI.2. Les migrants appartiennent à des ethnies différentes du groupe d'accueil.

Cette éventualité concerne le pays Lamba.

Un facteur conjoncturel commande toute opération d'installation de populations dans cette région : les problèmes posés par le recasement des Lamba renvoyés à la réserve de la KERAN. Il serait souhaitable que toute installation de gens appartenant à une ethnie différente puisse être précédée par la solution de ce problème.

VII. CONDITIONS AUXQUELLES LES VOLONTAIRES MIGRERAIENT DANS LES AIRES ENVISAGEES.

Pour nous informer sur les conditions auxquelles des volontaires migreraient dans les aires envisagées nous avons recouru à trois types d'approches :

a/- enquête dans des villages ayant fourni des volontaires pour des opérations de même type;

b/- enquête dans les lieux où de telles opérations étaient en cours;

c/- entretiens avec des villageois en zones de départ aussi bien qu'en zones d'accueil sur leurs desiderata dans l'éventualité d'une telle opération.

VII.1 Enquête en zones de départ sur les modalités du recrutement des volontaires.

YADE (Opération Kpessidé) Il semble que cette opération, réalisée par des jeunes venus du village de Yade soit née d'une initiative spontanée encouragée et développée par la SORAD. Initialement un ou deux habitants de Yade étaient partis pour Kpesside où ils avaient trouvé des terres. Leurs récoltes avaient été assez remarquables pour susciter chez d'autres jeunes de Yade le désir de les imiter. La SORAD leur fournissant l'engrais qu'ils remboursaient sur le produit de leurs récoltes. Le directeur de la SORAD, pour développer l'opération alla voir le chef de Yade pour lui demander de lui trouver des volontaires. Celui-ci réunit un nombre de jeunes supérieur aux possibilités immédiates d'accueil du projet. En effet on ne pouvait recevoir en un premier temps que six volontaires du fait de l'absence de logements à Kpesside. Les contacts avec les autorités de Kpesside pour dégager les terres nécessaires à la constitution du périmètre avait été effectués par le Chef de la Circonscription. Le chef de Kpesside avait réuni les vieux qui avaient donné leur accord. Après les premières récoltes les volontaires avaient remis aux autorités du village du Tchoukoutou, une chèvre, deux poules et une pintade. C'était la confirmation de leur désir de s'installer définitivement dans le village.

VII.2 Observation d'opérations antérieures

VII.2.1 AGBASSA

Dans le périmètre d'Agbassa créé dans le cadre d'un projet FED, se trouveraient à la fin du mois de Juin 1974 installées 30 familles venues du pays Kabyè : 20 originaires de Bohou, 10 originaires de Pya. On les y avait installés au mois de Mars 1974 pour les premiers, Avril pour les seconds. Les colons venus de Bohou étaient hébergés dans un hangar appartenant à la SORAD, ceux de Pya dans des locaux loués par la SORAD au centre de culture attelée situé à 3 kilomètres plus à l'Ouest.

VII.2.1.1 AGBASSA - BOHOU

Dans le premier groupe auquel nous nous sommes particulièrement intéressés, chaque colon avait reçu deux (2) hectares. Par ailleurs chacun disposait d'un quart d'hectare supplémentaire réservé à la culture du coton. Mais seuls 16 parmi les 20 cultivateurs utilisaient cette parcelle.

Le défrichement (45 hectares) avait été effectué par eux-mêmes avec leur outillage habituel. Les labours avaient été faits par les engins de la SORAD. Les parcelles de 2 hectares étaient destinées à la culture du sorgho. La culture du coton n'était pas incluse dans le projet FED initial. Elle avait été introduite ultérieurement à la demande de la SORAD en vue de permettre aux paysans de disposer de revenu monétaire dès la fin de la première année.

Il s'agissait d'un groupe expérimental qui en cas de succès, devait être suivi par une seconde vague.

Les paysans d'Agbassa pratiquent l'entraide pour un certain nombre de travaux agricoles. Lors de notre passage ils effectuaient de la sorte le sarclage du sorgho et le semis du coton. Un groupe de cultivateurs s'occupait des semis, 5 étaient en train de sarcler sur les parcelles de sorgho. Les autres se trouvaient dans leur village "pour des raisons de famille", 2 d'entre eux en particulier étaient allés y conduire une femme enceinte.

Le va-et-vient entre Agbassa-Bohou et Bohou était dû précisément au fait que l'absence des cases ne permettait pas aux femmes de rester auprès de leur mari. Ceux-ci ayant été installés à un moment avancé du calendrier agricole n'avaient pas pu procéder à la construction des cases (à l'exception de quelques rares abris rudimentaires). Ils devaient se contenter pour la plupart du hangar de la SORAD et attendre la saison sèche et la fin des travaux agricoles pour édifier les cases définitives. Alors femmes et enfants pourraient les rejoindre. Toutefois les femmes étaient venues pour aider leur mari à faire les semis, certaines participent également au sarclage (1).

(1) Cette participation n'est pas une règle générale mais dépend des relations à l'intérieur de ménage. La plupart des colons reconnaissent qu'il est plus facile aux femmes d'aider leur mari à sarcler à Agbassa qu'à Bohou. Cependant même dans le village d'origine certaines femmes acceptaient d'aider leur mari à sarcler. Celui-ci en contrepartie devait lui offrir quelques cadeaux pour l'encourager à poursuivre l'expérience les années suivantes. "Ca, c'est une bonne conception du ménage". Au temps des ancêtres cela ne se faisait pas. Si la femme allait au champ alors, c'était pour chercher du bois ou, à l'époque de la récolte pour aider le mari à moissonner le sorgho et à le transporter dans le grenier. Ou bien au temps de la semence, c'était elle qui faisait les semis. Les raisons pour lesquelles les choses se passaient ainsi autrefois ne sont pas connues. On suppose que la femme avait déjà trop à faire par ailleurs.

Pendant la première année, les responsables du projet s'engagent à fournir aux colons des vivres (PAM), la disposition du hangar, l'eau (qui est amenée par citernes en attendant le forage de puits), les semences, le petit outillage (houe, coupe-coupe), les engrais, des médicaments et une somme pour l'achat de condiments. Les labours sont effectués par des engins de la SORAD, les engrais doivent être remboursés à l'aide des sommes obtenues grâce à la culture du coton. Les colons envisageaient de mettre des engrais non seulement sur les parcelles de coton mais également sur celles de sorgho, bien que celui-ci ne soit pas destiné à être commercialisé.

Ces colons se considèrent comme relativement privilégiés dans la mesure où ils avaient été pris parmi les nombreux volontaires qui s'étaient présentés lorsque le directeur de la SORAD était venu dans le village annoncer l'existence du projet et recruter des candidats. Les autres candidats attendaient au village les étapes suivantes. La situation des colons à Agbassa apparaît en effet comme très favorable lorsqu'ils évoquent l'exiguïté des parcelles à Bohou, leur épuisement, la nécessité de longs trajets pour aller cultiver des terres situées dans des hameaux des cultures à grande distance du village.

VII.2.1.2 AGBASSA - PIYA

Lors de notre passage le 29 Juin 1974 ce groupement était constitué de 9 familles venues du village de Piya. Elles avaient été installées le 15 Avril 1974 et étaient alors au nombre de 10. Le groupement disposait de 8 hectares sur lequel il cultivait de l'arachide, du sorgho et du riz. Il ne faisait pas encore de coton à la suite d'une panne du tracteur qui devrait effectuer les labours.

Ces colons disaient être venus là sur les conseils du Président de la République qui leur avait dit qu'ils trouveraient des terres ici. Les volontaires étaient des villageois qui manquaient de terres chez eux.

A Agbassa ils étaient installés à 3 kilomètres à l'Ouest du périmètre constitué par des originaires de Bohou. Ils n'avaient guère de relation avec les membres de ce groupement qui avait été mis en place un mois avant le leur. Ils étaient logés dans un bâtiment construit par des membres du Peace Corps Américain responsables d'un centre expérimental de culture attelée. Ces bâtiments avaient été loués pour eux par la SORAD en attendant la construction de leurs propres cases.

4 colons avaient alors leur femme avec eux.

Pour travailler ils se répartissaient en 2 groupes de 4 personnes qui opéraient à tour de rôle sur les parcelles de chaque membre du groupe.

Des sacrifices auraient dû avoir lieu au moment de leur installation mais ils avaient dû, faute de moyen, les remettre à plus tard et se contenter de demander aux dieux et aux ancêtres leur protection.

L'eau leur posait un problème car le puits creusé par les Américains était souvent à sec. D'autre part l'absence de logement particulier à chaque famille ne leur permettait pas de faire venir leur famille sauf, pour une période limitée, leurs femmes pour les aider à sarcler et à semer.

VII.2.2 Kpesside

VII.2.2.1 Kpesside groupe 1

L'opération entreprise en 1971 par la SORAD visait à installer dans le village de Kpesside à 9 kilomètres à l'Est de Sarakawa des volontaires Kabyè venus du village de Yadé. Au moment de l'enquête il ne restait à Kpesside que 6 volontaires dont 3 seulement avaient fait partie du groupe originaire. On attribuait ces abandons à des conflits survenus entre les colons et les gens du

village. Ceux-ci jaloux des nouveaux venus qui parce qu'ils étaient plus ardents au travail, obtenaient de meilleurs résultats, auraient recouru à la sorcellerie pour les "écoeurer". Ces derniers en se rendant aux champs voyaient des serpents qui disparaissaient à leur approche, des chiens enragés s'attaquaient à eux, leurs enfants mourraient à la naissance, des bruits inexplicables troublaient leur sommeil (une religieuse de Yadé de passage à Kpesside avait testé la réalité de ce phénomène). A première vue, il est difficile d'affirmer s'il s'agit là de manoeuvres de la population en place pour provoquer le départ de ceux qu'elle considérait comme des intrus ou une création de migrants qui partis de chez eux avec de grand espoir, ont dû affronter une réalité un peu éprouvante et qui désireux de prendre la large, dissimulent leurs mobiles réels derrière une façade qui leur permet de partir la tête haute.

VII.2.2.2 Kpesside groupe 2

Ce groupe est constitué par de jeunes gens appartenant au village de Kpesside.

Il dispose de 22 ha,75 cultivés collectivement par ses dix membres (1). Les colons travaillent ensemble sur 13 ha de 7 heures à 14 heures pour cultiver le riz et le coton. Après 14 heures chacun cultive ses parcelles propres où il fait du sorgho sur les 9,ha 75 restants (2). Cet état de choses est au fait qu'il n'a pas été possible de faire labourer par le tracteur de la SORAD cette dernière partie du périmètre (les cultivateurs remboursent à la fin de la campagne les frais de labours à la SORAD à raison de cinq mille francs l'hectare).

(1) Au départ ils étaient 13. Cinq ont abandonné, parmi lesquels 3 sont partis vers le Sud et le Ghana. On a pu trouver 3 remplaçants. Sur ces 5, 2 étaient mariés et se trouvaient à l'étranger au moment du recrutement. Les 3 autres se trouvaient alors derrière la Kara.

(2) L'importance de la culture du sorgho dépend de la capacité individuelle de chacun qui commande les superficies cultivées à l'intérieur de la sole.

Cette expérience a commencé en 1971. Elle fut inspirée par l'exemple du premier groupe, celui des volontaires venus de Yadé. En 1971 eut lieu le défrichement, en 1972 le début effectif de la mise en culture. L'assistance de la SORAD consiste en vivres, en semences, (riz, arachide, sorgho) et en petit outillage. A la différence de ceux du premier groupement, les membres de Kpessidé 2 ne sont pas logés. Cependant, devant leurs réclamations, on envisage de leur construire un magasin de stockage.

C'est la première année que ce groupe se livre à la culture du coton. Par contre il a déjà cultivé du riz.

A la différence du premier groupe celui-ci n'a jamais pratiqué la culture attelée.

VII.3. DESIDERATA DES MIGRANTS EVENTUELS .

VII.3.1 Desiderata à court terme

Les exigences des migrants éventuels portent ici sur :

- a) l'habitation
- b) l'alimentation
- c) l'outillage et les semences
- d) les engrais
- e) les médicaments
- f) l'eau.

La satisfaction ou la non satisfaction de ces exigences entraînant des conséquences plus ou moins marquées dans d'autres domaines. Par exemple : si l'on n'assure pas des conditions d'hébergement minimales aux migrants pendant la première période de leur installation, ils ne pourront pas faire venir leurs femmes de façon permanente ce qui entraînera à des problèmes de nourriture qui provoqueront un va-et-vient constant entre le nouveau séjour et le village d'origine avec tous les risques que cela présente.

a) l'Habitation

Il apparaît indispensable de commencer l'opération bien avant le début des travaux agricoles, non seulement pour familiariser les migrants avec leur nouvel environnement, mais surtout pour leur permettre d'édifier les cases qui les abriteront dès que commenceront les travaux.

En ce qui concerne le type de logement désiré les opinions sont assez variables. Certains demandent un logement par ménage, d'autres un bâtiment collectif comportant des logements individuels indépendants. Une unanimité se fait sur la nécessité d'une pièce distincte pour chaque femme accompagnée d'un salon et d'une cuisine.

Les femmes insistent sur la nécessité d'enclorre leur cuisine et de dallier le sol de leur cour. A Kpesside certaines se plaignent que les chambres qu'elles habitent soient plus chaudes que celles de leur village d'origine. Cependant elle reprochent à ces dernières d'avoir un toit de paille et d'être de dimensions plus restreintes.

Loger les migrants pose de nombreux problèmes. Nous avons observé deux exemples extrêmes. Dans un cas les organisateurs de l'opération semblaient avoir pêché par excès, dans l'autre par défaut.

A Kpesside, les migrants avaient été dotés de cases très coquettes, édifiées d'après des plans réalisés au centre de Cacavelli. Nous n'avons constaté aucune amélioration de l'infrastructure de base. Un certain nombre de détails manquaient pour la finition; tout était resté tel quel. Par ailleurs une partie des colons ayant abandonné l'opération, les colons restants avaient occupé leurs cases et bloquaient ainsi le mouvement du projet, car les candidats au remplacement des déserteurs ne pouvaient trouver à se loger.

A l'inverse, dans le cas du projet FED, à Agbassa, le démarrage de l'opération a souffert de l'imprévision quant au logement des migrants. L'opération ayant démarré plus tard que prévu (Mars 1974), les colons n'avaient pour s'abriter qu'un **grand** hangar qui servait à la SORAD à stocker son matériel. Cet état de choses

ne permettait pas aux colons d'amener avec eux leurs femmes. Il leur était en conséquence difficile d'assurer leur nourriture de façon satisfaisante. Ce qui entraînait des va-et-vient constants entre Agbassa, Yadé et Pya les villages de départ. Le rythme des travaux s'en trouvait affecté dans la mesure notamment où les équipes qui avaient été constituées pour le sarclage par exemple fonctionnaient à effectif incomplet.

Plusieurs informateurs regrettaient qu'on n'eût pas prévu, dès la saison sèche, de constituer des réserves de paille qui auraient au moins permis d'édifier des abris sommaires.

b) 1'Alimentation

Les vœux des candidats migrants correspondent dans ce domaine à ce qui a été fait dans les opérations antérieures que nous avons observées : fourniture pendant l'année de démarrage d'une allocation en vivres du type PAM : poisson séché, semoule, lait en poudre, huile Ils insistent sur la nécessité de recevoir une somme destinée à se procurer les condiments devant entrer dans la composition de la sauce (piments, épinards, feuilles diverses ... etc) qu'ils n'auront pas eu le temps de faire pousser sur place. Ici les exigences de l'alimentation rejoignent les problèmes posés par l'habitation : la présence des femmes, liée à l'une est indispensable à l'autre (1).

c) Outillage et semences

1° : 1'Outillage :

L'outillage demandé est assez sommaire dans la mesure où pendant l'année de démarrage au moins, on envisage généralement de faire effectuer les labours par des engins mécanisés, en attendant la mise en place de la culture attelée. Il suffirait donc de prévoir du petit matériel tel que : houe, coupe-coupe.

(1) - "La femme fournit la sauce (c'est-à-dire les épinards et condiments). Les éléments constituant la sauce devant être achetés (moutards, sel, piment) c'est à la femme de s'organiser pour obtenir les fonds nécessaires à ces achats " .

(Suzanne JEAN - Togo 8 - Sociologie p. 10).

2° : Semences :

Nous en parlons pour mémoire dans la mesure où dans les aires pilotes, on pratiquera la culture de variétés sélectionnées fournies par les responsables du projet.

d) les Engrais.

Les migrants envisagent en général de mettre les engrais non seulement sur les terres consacrées à des cultures destinées à être commercialisées mais également sur celles destinées au sorgho qui en principe doit être consommé par eux-mêmes et leur famille. Ce qui pose un problème, dans la mesure où il faut payer l'engrais.

e) les Médicaments :

Ils sont considérés par les migrants comme une prestation sans contrepartie des responsables du projet. La manière dont leur fourniture sera assurée ultérieurement n'est pas envisagée.

f) l'Eau :

Nous avons déjà signalé que dans bien des cas l'approvisionnement en eau constituait un problème majeur. Le ravitaillement au moyen de ~~camions~~-citermes ne constitue qu'un palliatif qui devra être aussitôt que possible, relayé par la création de puits dont l'implantation seront fonction de la structure et du volume des communautés mises en place.

Satisfaire les desiderata ainsi formulés pose quelques problèmes. Il s'agit de trouver les conditions susceptibles de concrétiser et de stimuler le dynamisme paysan latent dans la participation à l'entreprise de colonisation agricole. Une conception erronée du concours à apporter, qu'elle pèche par excès ou par défaut, peut casser les ressorts de ce dynamisme. La réussite suppose de la part des responsables une connaissance approfondie des conditions matérielles du projet et de la psychologie des groupes participants. Il s'agit de naviguer entre deux pôles extrêmes.

Il faudra éviter une impréparation (involontaire) trop voyante qui donnerait aux colons le sentiment d'avoir été joués (surtout si au moment de recrutement on a un tant soit peu gonflé les promesses). S'il convient de permettre le minimum qui suffira à provoquer le départ, il faut que ce minimum soit fourni : eau, matériaux pour la confection d'abris provisoires (paille, bois ...etc), médicaments, petit outillage.

Il est certain qu'en deça d'un certain seuil, la présence de difficultés, dans un contexte de conquête d'un nouveau terroir, peut constituer un stimulant. En effet une telle situation peut déclencher un certain nombre de réflexes positifs. Il importe d'éviter qu'ils ne tournent à vide dans un environnement que les paysans connaissent peu ou pas du tout.

Le "timing" de l'opération de mise en place doit être soigné.

Une mise en place trop tardive pour que les semis du sorgho puissent se faire aura des effets négatifs à deux égards. D'une part ce retard obligera les responsables à fournir des vivres aux colons au-delà de la période prévue initialement et risquera de créer chez eux une mentalité néfaste pour une opération pilote. Il risque surtout de décourager une partie d'entre eux qui seront tentés d'abandonner.

C'est précisément une mentalité "d'assistés" opposée à l'esprit pionnier indispensable que risque de provoquer une aide trop modulée vers le haut par les responsables du projet. Nous avons observé que certains groupes, tout en affirmant être satisfaits de leurs nouvelles conditions de vie (revenu plus élevé, possibilité de recourir à des techniques qui facilitent le travail et que "la coutume" interdisait dans le village d'origine) continuent à recevoir une aide alimentaire de la SORAD après 4 ans d'existence (vivres PAM : maïs, mil, poisson séché, farine de soja). Par ailleurs on constate que ces mêmes groupes ont bénéficié pour leur installation de conditions très favorables (construction de cases très coquettes avec le concours des spécialistes de Cacavelli (terre de barre stabilisée) pour la réalisation des plans (choix entre plusieurs plans) et la construction des habitations elles-mêmes.

VII.3.2 Les desiderata à moyen et long terme :

Il s'agit de la mise en place dans l'aire d'équipements susceptibles d'améliorer de façon sensible les conditions d'existence des migrants : centre communautaire, école, dispensaire, hangar pour stocker des récoltes, moulins à grain, épicerie, latrines publiques.

VII.3.3. Exigences concernant l'organisation du travail :

Les volontaires sont disposés à pratiquer l'entraide mais sur des parcelles attribuées individuellement. Les tentatives de travail en commun sur une parcelle commune ont dans presque tous les cas abouti à une division en parcelles individuelles. Ce phénomène s'explique par la difficulté de mesurer la quantité de travail fourni par chacun et la possibilité qui serait laissée aux moins courageux de se dérober au travail qui leur incombe, sûrs qu'ils sont d'obtenir dans tous les cas un revenu égal à celui des autres.

VII.4 Motivation :

En examinant les exigences présentées par les colons pour participer à l'opération d'une part, les raisons qui transparaisent derrière les mobiles qui sont à la base de certains abandons d'autre part, on a pu percevoir les facteurs qui motivent la participation des colons. Il y a ceux pour lesquels il s'agit essentiellement de "manger", d'assurer la subsistance de leur famille, payer l'impôt.

Cette motivation peut apparaître comme déterminée négativement dans la mesure où il s'agit d'échapper à des contraintes qui semblaient aux paysans insurmontables sans aide extérieure : (parcelles trop petites et épuisées). Il y a ceux pour qui la participation à l'opération ne constitue pas une fin en soi, mais un expédient, une façon d'attendre quelque chose de mieux, un poste de fonctionnaire ou une occasion de partir dans le Sud. Entre ces deux causes extrêmes on trouve la masse de ceux qui malgré les informations et les explications fournies par des responsables ne perçoivent pas encore avec précision les objectifs réels de l'opération et qui tout en étant intéressés viennent "pour voir", prêts à repartir si se produisait une série d'évènements malheureux. Ce sont ceux dont le comportement peut influencer de façon déterminante sur la réussite ou le succès de l'opération.

VIII. FORCE DE TRAVAIL QU'ON PEUT ATTENDRE DES PARTICIPANTS .

Il faut distinguer ici entre les participants des opérations pilotes qui se trouveraient déjà sur place et ceux qui viendront d'autres zones. Dans le premier cas il est difficile de prévoir la taille des unités élémentaires qui interviendront. Cependant tous les sondages laissent à prévoir dans les deux cas, la participation dominante d'éléments jeunes, célibataires ou mariés avec des enfants jeunes et peu nombreux. Nous fournissons à titre d'illustration des tableaux indiquant la taille des ménages dans quelques unes des opérations en cours.

IX. IMPORTANCE ET RÔLE DE LA FEMME DANS LES TRAVAUX AGRICOLES .

Nous avons mentionné la prépondérance des gens mariés parmi les migrants; il convient aussi de noter que l'installation dans une aire de modernisation semble avoir sur la femme des effets positifs dans le domaine économique. On assiste à la disparition d'un certain nombre d'attitudes susceptibles de freiner les conduites favorables au développement.

a) Participation de la femme au travail agricole :

Alors que dans les zones de départ, en pays Kabyè, la femme participe peu ou pas à cette phase importante qui constitue le sarclage, dans les aires que nous avons observées pratiquement toutes

les femmes aidaient leur mari à sarcler. Certaines fournissaient même une part plus importante que ce dernier à ce travail.

Les motivations de ce changement dans le comportement féminin sont attribuées au fait que, dans les nouvelles conditions d'existence, le mari pouvait faire à sa femme des cadeaux plus importantes que lorsqu'ils étaient dans le massif. Motivation donc à base essentiellement économique.

b) Attitude à l'égard du bétail :

Les jeunes migrants installés dans les périmètres de développement se déclarent tous extrêmement favorables à la culture attelée. Ils reconnaissent toutefois n'avoir pas eu cette attitude lorsqu'ils étaient dans leur village d'origine. La raison qu'ils donnent de ce refus initial est qu'ils auraient été en butte aux moqueries de leurs parents, de leurs amis et des femmes qu'ils s'étaient hasardés à "marcher derrière les boeufs comme les Peulh" ou à courir après le bétail comme les fillettes et les gamins". Ce blocage disparaît en zone d'arrivée avec d'autant plus de facilité que les femmes qui auraient été les premières à se moquer d'eux sont désormais converties aux avantages de la culture attelée.

c) Nous avons déjà parlé du rôle stabilisateur de la présence des femmes dû au fait qu'elles assurent la continuité des habitudes alimentaires.

X. ATTITUDES DES MIGRANTS VIS-A-VIS DES TECHNOLOGIES PLUS ELABOREES ET CONTRAIGNANTES .

Notre enquête apportée essentiellement sur deux techniques :
La culture attelée et la culture du conton.

X.1. Culture attelée :

Il est assez difficile de se prononcer sur le comportement réel des villageois vis-à-vis de la culture attelée. Il semble exister une certaine contradiction entre leurs aspirations, leurs affirmations et leur comportement effectif. En effet nous avons rencontré de nombreux cultivateurs qui avaient pratiqué pendant un temps (généralement assez bref) la culture attelée, mais aucun qui la

pratiquât encore. Les raisons avancées étaient presque toujours les mêmes : dressage insuffisant des boeufs qui étaient redevenus sauvages. D'autres informations, cependant, sans infirmer ces justifications, montrent qu'elles doivent être largement complétées. Des exemples fournis par certains encadreurs, responsables de la culture attelée montrent que cet échec serait largement dû à un manque de familiarisation avec le bétail dans cette fonction déterminée et peut-être même avec une crainte et un refus inconscient d'une telle utilisation du bétail. Le changement de cet état de choses appelle donc une transformation en profondeur qui exige à la fois un encadrement serré pour l'apprentissage des techniques mais peut être davantage l'éradication de l'attitude traditionnelle vis-à-vis non seulement du boeuf mais de celui qui le gardait jusqu'ici, le Peulh.

Certains vieux sont assez réticents à l'égard de la culture attelée. Leurs objections sont les suivantes ; la culture attelée oblige, pour dégager de grands espaces, à dessoucher les arbres au lieu de les détruire par le feu. Leur combustion permettait, grâce aux cendres recueillies, d'enrichir le sol. La quantité de fumier que fourniraient les boeufs ne suffirait pas à contrebalancer cette perte. L'un d'entre eux déclare avoir, pour cette raison, cessé de pratiquer la culture attelée. Par ailleurs pour faire la culture attelée, il faut maintenir les boeufs à l'étable en saison sèche pour éviter qu'ils se perdent, en redevenant "sauvages", or "comment ferait-on pour nourrir le bétail stabulant pendant cette période ?".

- Cette attitude des vieux est d'autant plus à prendre en considération qu'ils sont les principaux détenteurs de troupeaux. Par ailleurs leur attachement à la coutume (1) : est susceptible de constituer - dans une mesure qui reste à déterminer - un frein à cette entreprise.

(1) "De toute façon nos parents ne l'avaient pas fait, ils n'employaient pas cette technique (culture attelée). Ils brûlaient les arbres et fumaient leurs champs avec les cendres".

Les boeufs sont en effet traditionnellement destinés à être sacrifiés au cours des cérémonies importantes. Or, plus les ancêtres ou la divinité qu'on honore seront importants, plus l'animal doit être fort et sain. Pour les cérémonies on l'honneur d'hommes très âgés, on offre des taureaux castrés (pour les femmes on offre des vaches).

X. 2 La culture du coton :

Les travaux que requiert la culture du coton effectuée selon les normes de la SORAD sont ressenties comme particulièrement éprouvants par les paysans. Ils sont conscients que le succès est à ce prix mais certains le trouvent trop élevé. C'est ainsi que dans le périmètre d'Agbassa, un cinquième de paysans n'ont pas utilisé le quart d'hectare réservé à la culture du coton bien que ce dût être la source de leur revenu en argent. Ils expliquaient leur refus par un souci de prudence : "Nous n'avons jamais encore pratiqué cette culture. Nous craignons de ne pas savoir nous y prendre. Nous verrons l'année prochaine". En fait, les mêmes, en insistant sur le caractère particulièrement astringent de cette culture (1), laissaient percer les motifs réels de leur conduite.

(1) - La culture du coton, selon les normes établies par la SORAD implique en effet les opérations suivantes :

- délimitage de la parcelle
- défrichement
- labour ou billonnage à la main
- semis (15 centimètres entre chaque paquet sur un billon de 100 mètres)
- démariage
- premier sarclage (particulièrement important)
- épandage d'engrais
- buttage
- premier traitement (45 jours après le semis et poursuivi tous les 12 jours : 6 traitements)
- récolte (extrêmement pénible).

Cette culture est surtout effectuée par les volontaires installés dans le périmètre. Les résultats obtenus ont souvent un effet stimulant sur les autres habitants du village.

Il est toutefois permis de penser, que la majorité ayant choisi de pratiquer cette culture, son exemple aura un effet d'entraînement, à condition toutefois que les avantages obtenus soient une mesure de l'effort fourni.

XI. RELATION DES CULTIVATEURS INSTALLES DANS LES AIRES AVEC LEUR
VILLAGE D'ORIGINE

En pays Kabyè comme en pays Lamba la rupture totale avec le village d'origine est considérée comme impossible. Cependant les relations avec ce village n'interviennent que dans des domaines très précis.

XI.1 En cas de décès d'un parent, de maladie grave d'un parent au village ou du migrant lui-même.

XI.2 A l'occasion de certaines cérémonies qui doivent avoir lieu au village dont on est issu : il y a des choses qui sont liées à la terre originaire, qu'on ne saurait transporter dans le nouveau séjour même après plusieurs générations. C'est le cas de certaines divinités du terroir en pays Lamba, de certains rites de passage comme les "Kondona" en pays Kabyè. Cependant il ne semble pas que cela doive avoir des conséquences importantes sur le travail dans la mesure où les cérémonies sont situées généralement dans les temps morts du calendrier agricole (1).

(1) Par exemple : pour les rituels de franchissement des classes d'âge : Evala (entre Décembre et Mars, avant les premières pluies de la grande saison), Sangayo (en Novembre-Décembre après les récoltes des grandes saisons), Esakpa (Juillet-Août, pendant le répit pluviométrique) et Kondona (à la même époque), funérailles des vieux en Mars ou quelquefois en Juillet-Août.

A N N E X E (TABLEAUX)

	Pages
I.2.1.2. - VALLEE DE LA BINAH (Ancienneté d'installation)	- 13 -
VII. - EVOLUTION DES CHIFFRES DE LA POPULATION PAR CANTON DE 1960 A 1970.	- 31 -
VII.2.1.1. - AGBASSA - BOHOU (Répartition par âge)	- 32 -
VII.2.1.1. - AGBASSA - BOHOU (Taille des familles)	32
VII.2.1.1. - AGBASSA - BOHOU (Nombre de femme par ménage)	32
VII.2.1.1. - AGBASSA - BOHOU (Nombre d'enfants par ménage)	32
VII.2.1.1. - AGBASSA - BOHOU (Séjour hors du village d'origine avant l'installation à Agbassa)	32
VII.2.1.2. - AGBASSA - PIYA (Répartition par âge)	34
VII.2.1.2. - AGBASSA - PIYA (Age du chef de ménage)	34
VII.2.1.2. - AGBASSA - PIYA (Taille des familles)	34
VII.2.1.2. - AGBASSA - PIYA (Nombre d'épouses par ménage)	34
VII.2.1.2. - AGBASSA - PIYA (Nombre d'enfants par ménage)	34
VII.2.1.2. - AGBASSA - PIYA (Village et lignage)	34
VII.2.2.1. - KPESSIDE GROUPE 1 (Répartition par âge)	35
VII.2.2.1. - KPESSIDE GROUPE 1 (Nombre de ménages)	35
VII.2.2.1. - KPESSIDE GROUPE 1 (Taille des familles)	35
VII.2.2.1. - KPESSIDE GROUPE 1 (Nombre d'enfants par ménage)	35
VII.2.2.1. - KPESSIDE GROUPE 1 (Age du chef de ménage)	35
VII.2.2.1. - KPESSIDE GROUPE 1 (Village et lignage)	35
VII.2.2.1. - KPESSIDE GROUPE 1 (Séjours hors du village d'origine avant l'installation à Kpesside)	35

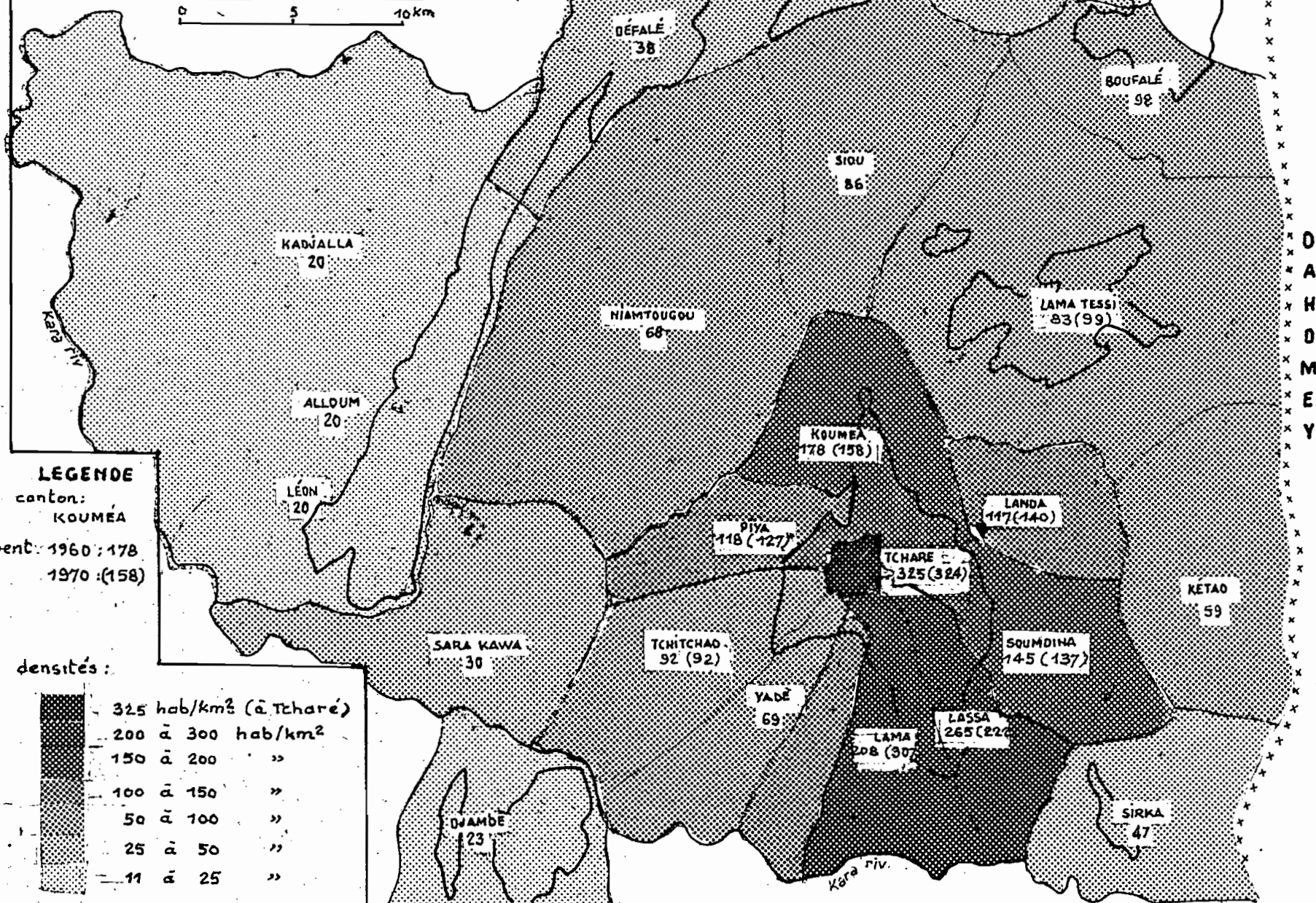
VII.2.2.2.	-	KPESSIDE GROUPE 2	(Répartition par âge)	36
VII.2.2.2.	-	KPESSIDE GROUPE 2	(Age du chef de ménage)	36
VII.2.2.2.	-	KPESSIDE GROUPE 2	(Nombre de ménages : polygamie)	36
VII.2.2.2.	-	KPESSIDE GROUPE 2	(Taille des familles)	36
VII.2.2.2.	-	KPESSIDE GROUPE 2	(Nombre d'enfants par ménage)	36
VII.2.2.2.	-	KPESSIDE GROUPE 2	(Village d'origine avant installation à Kpesside 2)	36
VII.2.2.2.	-	KPESSIDE GROUPE 2	(Lieu et durée du séjour)	36

— —

DENSITE DE PEUPLEMENT DE LA KARA PAR CANTON

(d'après les recensements de 1960 et 1970)

0 5 10 km



EVOLUTION DES CHIFFRES DE LA POPULATION PAR CANTON
DE 1960 A 1970

CANTON	POPULATION 1960	POPULATION 1970	DENSITE 1960	DENSITE 1970	+	%	-	%
TCHARE	2 343	2 341	325	324			1	0,3
LAMA	13 774	20 302	208	307	99	48		
LASSA	11 401	9 526	265	222			43	16
KOUMEA	11 618	10 273	178	158			20	12
KARA	6 990	8 974	150					
LANDA	4 489	5 386	117	140	23	20		
SOUNMDINA	8 298	7 820	145	137			8	6
PIYA	4 688	5 046	118	127	9	8		
LAMATISSI	18 444	21 874	83	99	16	20		
TCHITCHAO	6 057	6 055	92	92				
LANDA POZENDA	3 278	3 532						

VALLEE DE LA BINAH

ASSIRE, CONFESS, LAMA-TISSI 1, POUDA.

ANCIENNETE D'INSTALLATION

	Sud Binah	Nord Est Binah	Nord Ouest Binah
Génération Actuelle	28,40 %	6,17 %	47,30 %
Génération du Père	41 %	33,34 %	50 %
Génération du Grand-Père	30,60 %	60,49 %	2,70 %
T O T A L	100 %	100 %	100 %

BOHOU :-

Les cinq centres de peuplement composant le canton de Bohou en 1970 ont accru leur population de 30 % depuis 1960 (2 982 - 3 862).

POUDA :-

Les quatre centres de peuplement composant le canton de Pouda en 1970 ont augmenté leur population de 14 % de 1960 à cette date (1 603 - 1 829).

YADE :-

Les trois centres de peuplement constituant le canton de Yade en 1970 ont augmenté de 8 % par rapport à 1960 (2 981 - 3 207).

KARA :-

Les cinq centres de peuplement composant le canton de Kara en 1970 sont passés de 1960 à cette date de 6 990 à 8 974 (+ 29 %).

AGBASSA -- BOHOU --

Répartition par Age

TRANCHES D'AGE	HOMMES	FEMMES	H. + F.	%
40 +				
39 - 40	1	0	1	
37 - 38	0	1	1	
35 - 36	3	0	3	
33 - 34	2	1	3	
31 - 32	0	0	0	
29 - 30	1	0	1	
27 - 28	3	2	5	
25 - 26	2	4	6	
23 - 24	3	1	4	
21 - 22	4	0	4	
19 - 20	3	8	11	
17 - 18	0	2	2	
15 - 16	0	0	0	
13 - 14	0	0	0	
11 - 12	1	0	1	
9 - 10	3	0	3	
7 - 8	3	4	7	
5 - 6	3	5	8	
3 - 4	4	7	11	
1 - 2	6	1	7	
0	0	2	2	
TOTAL	42	38	80	

AGBASSA - BOHOU

TAILLE DES FAMILLES

1	personne	3	19 %	} 60 %
2	personnes	4	20 %	
3	"	5	25 %	
4	"	0	0 %	
5	"	2	10 %	
6	"	3	15 %	
7	"	1	5 %	
8	"	1	5 %	
9	"	0	0 %	
10	"	0	0 %	
11	"	1	5 %	
T O T A L		20	100	

AGBASSA - BOHOU

NOMBRE DE FEMME PAR MENAGE

NOMBRE DE MENAGES COMPORTANT :	1 Femme	3
"	2 Femmes	15
"	3 Femmes	1
"	4 Femmes	1
TOTAL =		20

AGBASSA - BOHOU

NOMBRE D'ENFANTS PAR MENAGE

NOMBRE D'ENFANTS	NOMBRE DE MENAGES	%
0	7	35
1	5	25
2	0	0
3	2	10
4	3	15
5	1	5
6	1	5
7	1	5
8	0	0
TOTAL	20	100

VILLAGE AGBASSA - BOHOU

SEJOUR HORS DU VILLAGE D'ORIGINE

Avant l'installation à AGBASSA -

[illegible]

AGBASSA -- PIYA

REPARTITION PAR AGE (1)

	HOMMES	FEMMES	TOTAL
40 +	1	1	2
39 - 40	0	0	0
37 - 38	0	0	0
35 - 36	1	0	1
33 - 34	0	0	0
31 - 32	0	0	0
29 - 30	1	0	1
27 - 28	1	0	1
25 - 26	3	4	7
23 - 24	1	1	2
21 - 22	1	2	3
19 - 20	0	4	4
17 - 18	0	1	1
15 - 16	0	0	0
13 - 14	0	0	0
11 - 12	0	0	0
9 - 10	2	0	2
7 - 8	1	3	4
5 - 6	3	2	5
3 - 4	1	5	6
1 - 2	1	5	6
0	4	1	5
TOTAL	21	29	50

(1) y compris ceux non encore installés à Agbassa.

AGBASSA - PIYA

AGE DU CHEF DE MENAGE

A G E	EFFECTIF
40 +	1
39	0
38	0
37	0
36	0
35	1
34	0
33	0
32	0
31	0
30	1
29	0
28	0
27	1
26	2
25	1
24	0
23	1
	8

62,5 %

AGBASSA - PIYA

TAILLE DES FAMILLES -

1 Personne	0
2 Personnes	0
3 "	2
4 "	1
5 "	1
6 "	0
7 "	1
8 "	1
9 "	1
10 "	0
11 "	1
TOTAL	8

AGBASSA - PIYA

NOMBRE D'EPOUSES PAR MENAGE

NOMBRE D'EPOUSES	NOMBRE DE MENAGES	%
0 F		
1 F	4	50
2 F	3	37,5
3 F	1	12,5
TOTAL	8	100

AGBASSA - PIYA

NOMBRE D'ENFANTS PAR MENAGE

NOMBRE D'ENFANTS	NOMBRE DE MENAGES	%
0	0	0
1	2	25
2	2	25
3	0	0
4	1	12,50
5	0	0
6	2	25
7	1	12,50
TOTAL	8	100

AGBASSA - PIYA

VILLAGE ET LIGNAGE -

VILLAGE D'ORIGINE	LIGNAGE D'APPARTENANCE	NOMBRE DE PERSONNES
PIYA	Kiondè	3
"	Tchalim	7
"	Tchankondè	1
"	Atoboli	3
"	Ntéchèle	3
"	Gnama	1
"	Katchika	1
"	Agbe	8
"	Assidè	1
"	Boyo	10
"	Konga	1
PIYA LAW	Katanade	3
"	Tchalimdé	5
"	Kagnala	1
"	Law Sodè	1
TCHITCHAO	Kolodè	1
		50

K P E S S I D E - GROUPE 1REPARTITION PAR AGE

TRANCHES D' AGE	HOMMES	FEMMES	TOTAL
40 +	0	0	0
39 - 40	0	0	0
37 - 38	0	0	0
35 - 36	0	0	0
33 - 34	0	0	0
31 - 32	0	0	0
29 - 30	0	0	0
27 - 28	0	0	0
25 - 26	2	0	2
23 - 24	3	1	4
21 - 22	0	1	1
19 - 20	1	3	4
17 - 18	0	0	0
15 - 16	0	0	0
13 - 14	0	0	0
11 - 12	0	0	0
9 - 10	0	0	0
7 - 8	0	0	0
5 - 6	1	0	1
3 - 4	4	0	4
1 - 2	3	1	4
0	0	2	2
TOTAL	14	8	22

K P E S S I D E -

GROUPE 1

Nombre de Ménages comportant

0	2
1 Femme	3
2 Femmes	1
TOTAL	6

K P E S S I D E - GROUPE 1

TAILLE DES FAMILLES

1 Personne	1
2	1
3	1
4	2
5	0
6	0
7	0
8	1
TOTAL	6

K P E S S I D E - GROUPE 1

NOMBRE D'ENFANTS PAR MENAGE

NOMBRE D' ENFANTS	NOMBRE DE MENAGES	%
0	1	16
1	2	34
2	2	34
3	0	0
4	0	0
5	1	16
TOTAL	6	100

K P E S S I D E

(GROUPE 1)

AGE DU CHEF DE MENAGE

Age	Effectif
26	2
25	0
24	1
23	2
22	0
21	0
20	1
19	0
TOTAL	6

K P E S S I D E -

(GROUPE 1)

VILLAGE D'ORIGINE	LIGNAGE D'APPARTENANCE	T O T A L
Yadé Bohou	Ekpai	2
"	?	7
Lama Bohou	Tchakpiou	2
Lama-Kara	?	1
Sara Kawa	?	5
Yadé Bohou	Ekpoou	4
Tchitchac	Tchéтели	1
		22

K P E S S I D E -
 (GROUPE 2)
REPARTITION PAR AGE

	HOMMES	FEMMES	TOTAL
40 +	1	1	2
39 - 40	1	0	1
37 - 38	0	0	0
35 - 36	2	0	2
33 - 34	0	0	0
31 - 32	0	1	1
29 - 30	0	1	1
27 - 28	0	0	0
25 - 26	1	3	4
23 - 24	2	0	2
21 - 22	3	2	5
19 - 20	0	1	1
17 - 18	0	0	0
15 - 16	0	0	0
13 - 14	1	0	1
11 - 12	0	0	0
9 - 10	0	0	0
7 - 8	1	1	2
5 - 6	2	0	2
3 - 4	0	1	1
1 - 2	3	0	3
- 0	0	1	1
TOTAL	17	12	29

K P E S S I D E -

(GROUPE 2)

AGE DU CHEF DE MENAGE

Age	Effectif	
40 +	2	2
39	0	0
38	0	0
37	0	0
36	1	1
35	1	1
34	0	0
33	0	0
32	0	0
31	0	0
30	0	0
29	0	0
28	0	0
27	0	0
26	1	1
25	0	0
24	0	0
23	2	2
22	3	3
21	0	0
20	0	0
19	0	0
TOTAL		10

K P E S S I D E -

(GROUPE 2)

POLYGAMIE

Nombre de Ménages comportant

0 Femme	3
1 "	5
2 "	2
TOTAL	10

K P E S S I D E -

(GROUPE 2)

TAILLE DES FAMILLES

1 Personne	3
2 "	3
3 "	1
4 "	1
5 "	0
6 "	1
7 "	1
Total	10

K P E S S I D E -

(GROUPE 2)

NOMBRE D'ENFANTS PAR MENAGE

Nombre d'enfants	Nombre de ménages
0	6
1	1
2	1
3	1
4	1
TOTAL	10

K P E S S I D E -

(GROUPE 2)

Village d'origine	Lignage d'appartenance	Nombre de personnes
Kpessidé	Kpatcharya	1
"	Samba	2
"	Kèla	4
"	Koumbea	1
Sara Kawa	Kpanre	1
Kpessidé	Kakpaan	1
"	Kpadjaria	1
"	Li	9
Tchitchao	Gnimè	4
"	Agode	1
"	Kpemesside	1
Kpessidé	Kpindji	2
"	Kparoun	1
		29

K P E S S I D E -

(GROUPE 2)

Lieu du Séjour		Durée du Séjour en années					
ETAT	VILLE	- 1	1	2	3	4	+ de 4 ans
Togo	Glidji	1					1
	Sokodé	1					
	Palimé						
	Kolokopé					1	
	Kadjala				1		
	Lomé		1				
	Sotoboua				1		
	Gléi	1					
	Badou		1				
Ghana	Indéterminé	2		2	2		

O. R. S. T. O. M.

Direction générale : 24, rue Bayard Paris 8°

Centre de Lomé : B. P. 375 - LOME

I. N. R. S. : B. P. 2240 - LOME

I. P. R. E. R. : B. P. 1026 - LOME